



Rapport de gestion Pour le trimestre clos le 28 février 2025 Faits saillants

- Le BAIIA ajusté normalisé ⁽¹⁾ a augmenté de 1 % pour s'établir à 60,2 millions de dollars pour le trimestre, comparativement à 59,5 millions de dollars au 1^{er} trimestre 2024. Le BAIIA ajusté normalisé ⁽¹⁾ du secteur des franchises a augmenté de 1 % pour s'établir à 44,0 millions de dollars, soit 47 % des ventes.
- Le chiffre d'affaires réseau ⁽²⁾ du trimestre a augmenté de 2,5 % ou 33,1 millions de dollars pour atteindre 1 364,8 millions de dollars, comparativement à 1 331,7 millions de dollars au 1^{er} trimestre 2024 en raison essentiellement de l'effet favorable des fluctuations du change.
- Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont élevés à 58,8 millions de dollars comparativement à 54,2 millions de dollars au 1^{er} trimestre 2024, soit une hausse de 4,6 millions de dollars, attribuable principalement à des intérêts moindres sur la dette à long terme.
- Les flux de trésorerie disponibles, déduction faite des paiements de loyers ⁽¹⁾ ont augmenté, pour s'établir à 43,5 millions de dollars pour le trimestre, comparativement à 36,9 millions de dollars au 1^{er} trimestre 2024. Les flux de trésorerie disponibles, déduction faite des paiements de loyers par action diluée ⁽³⁾ se sont élevés à 1,87 \$ pour le trimestre, par rapport à 1,52 \$ au 1^{er} trimestre 2024.
- Le bénéfice net attribuable aux propriétaires a atteint 1,7 million de dollars, soit 0,07 \$ par action diluée, comparativement à 17,3 millions de dollars, soit 0,71 \$ par action diluée au 1^{er} trimestre 2024.
- Le résultat net par action ajusté ⁽¹⁾ s'élève à 0,87 \$ par action diluée, comparativement à 0,69 \$ au 1^{er} trimestre 2024.
- Rachat et annulation de 287 400 actions pour une contrepartie de 13,8 millions de dollars.
- Versement d'un dividende trimestriel de 0,33 \$ par action le 15 mai 2025.

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

⁽²⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

⁽³⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition de ratios hors PCGR » de la section Information complémentaire.



Rapport de gestion Pour le trimestre clos le 28 février 2025

Généralités

Le présent rapport de la direction sur la situation financière et les résultats d'exploitation (le « rapport de gestion ») de Groupe d'Alimentation MTY inc. (« MTY ») fournit de l'information additionnelle et il devrait être lu de pair avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour le trimestre clos le 28 février 2025 et les états financiers consolidés audités et les notes afférentes pour l'exercice clos le 30 novembre 2024.

Dans ce rapport de gestion, « Groupe d'alimentation MTY inc. », « MTY » ou « la Société » désignent, selon le cas, Groupe d'alimentation MTY inc. et ses filiales, Groupe d'alimentation MTY inc. ou l'une de ses filiales.

Les informations et données présentées dans ce rapport de gestion ont été préparées conformément aux Normes internationales d'information financière (Normes IFRS de comptabilité) publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, et plus particulièrement à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, et aux interprétations actuellement publiées et adoptées qui s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} décembre 2024.

Le présent rapport de gestion est arrêté au 10 avril 2025. De l'information supplémentaire sur MTY, de même que ses plus récents rapports annuels et trimestriels ainsi que des communiqués de presse sont disponibles sur le site Web de SEDAR+, www.sedarplus.ca.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS ET UTILISATION D'ESTIMATIONS

Le présent rapport de gestion et notamment, sans s'y restreindre, ses rubriques intitulées « Aperçu à court terme », « Chiffre d'affaires d'établissements comparables » et « Passifs éventuels », renferment des énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs comportent, entre autres, des déclarations relatives à certains aspects des perspectives d'affaires de la Société au cours de l'exercice 2025. Ils comprennent également d'autres assertions qui ne renvoient pas à des faits historiques distinctement vérifiables. Un énoncé prospectif est formulé lorsque ce qui est connu ou prévu aujourd'hui est utilisé pour faire un commentaire à propos de l'avenir. Les énoncés prospectifs peuvent renfermer des mots tels « aperçu », « but », « cible », « conseil », « hypothèse », « intention », « objectif » et « stratégie », ou des verbes comme « anticiper », « cibler », « croire », « devoir », « estimer », « planifier », « pouvoir », « projeter », « rechercher », « s'attendre à », « s'efforcer » ou « viser », employés notamment au conditionnel ou au futur. Tous ces énoncés prospectifs sont formulés en vertu des « dispositions d'exonération » prévues par les lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables.

À moins d'indication à l'effet contraire, les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion décrivent les prévisions de la Société au 10 avril 2025 et, par conséquent, sont sujets à changement après cette date. La Société ne s'engage d'aucune façon à actualiser ou à réviser un énoncé prospectif, que ce soit à la suite d'une information nouvelle, d'événements futurs ou autrement, si ce n'est en vertu des exigences des lois sur les valeurs mobilières canadiennes.

En raison de leur nature même, les énoncés prospectifs sont soumis à des incertitudes et risques intrinsèques. Ils sont fondés sur plusieurs hypothèses qui soulèvent la possibilité que les résultats ou événements réels diffèrent substantiellement des attentes implicites ou explicites qu'ils expriment ou que les perspectives d'affaires, les objectifs, les plans et les priorités stratégiques ne se réalisent pas. En conséquence, la Société ne peut garantir qu'un énoncé prospectif se concrétisera et le lecteur est avisé de ne pas accorder une confiance indue à ces énoncés prospectifs. Dans ce rapport de gestion, les énoncés prospectifs sont formulés afin d'informer sur les priorités stratégiques actuelles, les attentes et les plans de la direction. Ils visent à permettre aux investisseurs et à d'autres de mieux comprendre les perspectives d'affaires et le milieu d'exploitation. Le lecteur est avisé, cependant, que cette information peut être inappropriée lorsqu'utilisée à d'autres fins.

Les énoncés prospectifs formulés dans ce rapport de gestion sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses qui sont considérées comme raisonnables au 10 avril 2025. Veuillez vous reporter, en particulier, à la rubrique intitulée « Risques et incertitudes » pour une description de certaines des hypothèses clés économiques, commerciales et opérationnelles que la Société a utilisées dans la rédaction des énoncés prospectifs qui figurent dans ce rapport de gestion. Si ces hypothèses se révèlent inexactes, les résultats réels peuvent s'écarter de façon importante des prévisions.

Lorsqu'elle dresse les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités conformément aux IFRS et prépare le rapport de gestion, la direction doit exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables, formuler des hypothèses et utiliser des estimations qui ont une incidence sur les soldes présentés à titre d'actifs, de passifs, de produits et de charges et sur les renseignements fournis quant aux passifs éventuels et aux actifs éventuels.

À moins d'indications contraires aux présentes, les priorités stratégiques, les perspectives d'affaires et les hypothèses décrites dans le rapport de gestion antérieur demeurent essentiellement les mêmes.

Des facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels s'écarteraient substantiellement de ceux exprimés ou suggérés par les énoncés prospectifs susmentionnés et par d'autres énoncés prospectifs contenus ailleurs dans ce rapport de gestion. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, l'intensité des activités concurrentielles et leur incidence sur la capacité d'attirer la clientèle; la capacité de la Société d'obtenir des emplacements avantageux et de renouveler les baux actuels à des taux acceptables; l'arrivée de concepts étrangers; la capacité d'attirer de nouveaux franchisés; les changements touchant aux goûts de la clientèle, aux tendances démographiques, à l'attrait des concepts, aux profils d'achalandage ainsi qu'aux coûts et taux d'occupation des centres commerciaux et tours de bureaux; la conjoncture économique et financière générale; les niveaux de confiance et de dépenses du consommateur; la demande et les prix des produits; la capacité de mettre en œuvre des stratégies et des plans de manière à générer les profits attendus; les situations affectant la capacité de tiers fournisseurs de procurer des produits et services essentiels; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre; la volatilité des marchés de valeurs; la volatilité des taux de change ou des taux d'emprunts; les maladies d'origine alimentaire; les contraintes opérationnelles, les décrets gouvernementaux ainsi que l'occurrence d'épidémies, d'autres pandémies et risques pour la santé.

Les facteurs de risque ci-dessus et d'autres qui pourraient donner lieu à des résultats ou événements essentiellement différents des attentes explicites ou implicites formulées dans les énoncés prospectifs sont commentés dans le présent rapport de gestion.

Le lecteur est avisé que les risques décrits ci-dessus ne sont pas les seuls susceptibles d'affecter la Société. Des incertitudes et risques additionnels qui sont inconnus pour l'instant ou qui sont actuellement jugés négligeables peuvent aussi avoir un effet préjudiciable sur son entreprise, sa situation financière ou ses résultats d'exploitation.

À moins d'indication contraire de la part de la Société, les énoncés prospectifs ne rendent pas compte de l'effet potentiel d'éléments non récurrents ou d'autres éléments spéciaux, ou de quelque disposition, monétisation, fusion, acquisition, autre regroupement d'entreprises ou autres opérations qui peuvent être annoncés ou peuvent survenir après le 10 avril 2025. L'impact financier de telles opérations et d'éléments non récurrents ou spéciaux peut être complexe et dépend des particularités de chaque cas. La Société ne peut donc en décrire les conséquences prévues de façon concrète ou de la même façon que les risques connus ayant une incidence sur son entreprise.

ENTREPRISE PRINCIPALE

MTY franchise et exploite des établissements de restauration minute, à service rapide et à service complet. La Société vise à devenir le franchiseur de choix en Amérique du Nord et offre au marché des menus diversifiés à travers ses nombreuses marques. MTY exploite actuellement les enseignes suivantes : Tiki-Ming, Sukiyaki, La Crémère, Panini Pizza Pasta, Villa Madina, Cultures, Thai Express, Vanelli's, Kim Chi, « TCBY », Sushi Shop, Koya Japan, Vie & Nam, Tutti Frutti, Taco Time, Country Style, Valentine, Jugo Juice, Mr. Sub, Koryo Korean Barbeque, Mr. Souvlaki, Sushi Go, Mucho Burrito, Extreme Pita, PurBlendz, ThaiZone, Madisons New York Grill & Bar, Café Dépôt, Muffin Plus, Sushi-Man, Van Houtte, Manchu Wok, Tosto, Big Smoke Burger, Cold Stone Creamery, Blimpie, Surf City Squeeze, The Great Steak & Potato Company, NrGize Lifestyle Café, Samurai Sam's Teriyaki Grill, Frullati Café & Bakery, Johnnie's New York Pizzeria, Ranch One, America's Taco Shop, Tasti D-Lite, Planet Smoothie, Maui Wowi, Pinkberry, Baja Fresh Mexican Grill, La Salsa Fresh Mexican Grill, La Diperie, Steak Frites St-Paul, Giorgio Ristorante, The Works Gourmet Burger Bistro, Dagwoods La Sandwicherie, The Counter Custom Burgers, Built Custom Burgers, Bâton Rouge, Pizza Delight, Scores, Toujours Mikes, Ben & Florentine, Grabbagreen, Timothy's World Coffee, SweetFrog, Casa Grecque, South Street Burger, Papa Murphy's, Yuzu Sushi, Allô! Mon Coco, Turtle Jack's Muskoka Grill, COOP Wicked Chicken, Kûto Comptoir à Tartares, Famous Dave's, Village Inn, Barrio Queen, Granite City, Real Urban

Barbecue, Tahoe Joe's Steakhouse, Bakers Square, Champps, Wetzel's Pretzels, Sauce Pizza and Wine, Spice Bros et Cakes N Shakes.

Au 28 février 2025, MTY comptait 7 047 établissements en activité; 6 791 étaient exploités en vertu d'une franchise ou d'un contrat de gérance et 256 étaient exploités par MTY (les « établissements appartenant à la Société » ou « établissements propriétaires »).

Les établissements de MTY : i) se trouvent dans les aires de restauration des galeries marchandes et tours de bureaux et dans les centres commerciaux ; ii) ont façade sur rue ; et iii) se présentent sous une forme non traditionnelle dans des aéroports, des stations-service, des dépanneurs, des cinémas, des parcs d'attractions, des hôpitaux, des universités, des épiceries, des camions-restaurants ou chariots de restauration et en d'autres lieux ou sites partagés par des détaillants. Certains emplacements proposent aussi des services de traiteur. Au cours des 46 dernières années, MTY a développé plusieurs concepts de restauration, dont Tiki-Ming, qui fut le premier concept à être franchisé. Des informations sur d'autres enseignes qui se sont ajoutées à la suite d'acquisitions figurent dans la section complémentaire de ce rapport de gestion.

MTY a également lancé plusieurs cuisines fantômes dans les restaurants existants. Ces cuisines fantômes et les restaurants MTY préexistants bénéficient de synergies résultant de coûts partagés, de l'optimisation du flux de travail et de la capacité de répondre à l'augmentation des commandes à livrer et à emporter.

Les produits rattachés aux franchises proviennent des redevances de franchisage, des droits de franchise, de la vente de projets clés en main, des loyers, de la location d'enseignes, des droits de distribution de fournisseurs, des droits abandonnés de cartes-cadeaux et des frais d'administration de tels programmes ainsi que de la vente d'autres biens et services. Les charges d'exploitation rattachées au franchisage comprennent les salaires, les frais d'administration associés aux franchisés actuels et nouveaux, les charges liées au développement de nouveaux marchés, les frais de mise en œuvre de projets clés en main, le loyer ainsi que les fournitures, produits finis et équipements vendus.

Les produits et charges provenant des établissements appartenant à la Société comprennent leurs recettes et leurs coûts d'exploitation.

Les cotisations aux fonds promotionnels sont fondées sur un pourcentage des ventes brutes déclarées par les franchisés. La Société n'est pas autorisée à retenir les cotisations ainsi reçues et est tenue d'utiliser ces fonds aux seules fins de défrayer des enseignes spécifiques de leurs activités promotionnelles et de marketing.

Les activités de transformation des aliments mentionnées aux présentes contribuent aussi au chiffre d'affaires de MTY. Les deux usines préparent des produits variés qui vont des ingrédients et des plats prêts-à-servir vendus à des restaurants ou à d'autres usines de transformation jusqu'aux plats préparés vendus chez des détaillants. Leur chiffre d'affaires découle principalement de la vente de leurs produits à des distributeurs, détaillants et franchisés. La Société touche également des revenus de ses centres de distribution qui desservent surtout les franchises Valentine, Casa Grecque et Küto Comptoir à Tartares. De plus, la Société génère des revenus provenant de la vente de produits au détail, sous différentes enseignes, vendues chez divers détaillants.

RESPECT DES NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

À moins d'indication contraire, les renseignements financiers présentés ci-après, y compris les valeurs présentées dans les tableaux, sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (Normes IFRS de comptabilité). La définition de tous les indicateurs hors PCGR (principes comptables généralement reconnus), ratios hors PCGR et indicateurs financiers supplémentaires utilisés dans ce rapport de gestion figure dans la section complémentaire présentée à la fin. Ces indicateurs hors PCGR, ratios hors PCGR et indicateurs financiers supplémentaires n'ont pas une définition normalisée au sens des PCGR; il est donc improbable qu'ils soient comparables à des indicateurs similaires présentés par d'autres émetteurs.

Les indicateurs hors PCGR comprennent les éléments suivants :

- BAIIA ajusté : la Société considère que le bénéfice avant impôts, intérêts et amortissement ajusté (« BAIIA ajusté ») est un indicateur utile parce qu'il correspond aux indicateurs que la direction utilise à l'interne pour évaluer la performance de la Société, pour préparer ses budgets d'exploitation et pour déterminer certaines composantes de la rémunération des dirigeants.
- BAIIA ajusté normalisé : la Société considère que le BAIIA ajusté normalisé est un indicateur utile pour les mêmes raisons que celles évoquées pour le BAIIA ajusté; de plus, elle estime que le BAIIA ajusté normalisé permet d'évaluer la performance de la Société sans tenir compte de l'incidence des coûts de transactions rattachés aux acquisitions et des coûts de mise en œuvre du projet SAP, dont la fréquence et le montant peuvent varier.

- Résultat net par action ajusté : La Société est d'avis que le résultat net par action ajusté fournit aux investisseurs et à la direction une vision plus claire de la performance opérationnelle en éliminant la variabilité causée par les fluctuations des taux de change, lesquelles peuvent varier de manière significative tant sur le plan de la fréquence que de l'ampleur.
- Flux de trésorerie disponibles, déduction faite des paiements de loyers : la Société considère que les flux de trésorerie disponibles, déduction faite des paiements de loyers sont un indicateur utile parce qu'ils permettent à la Société d'évaluer la prise de décision se rapportant aux transactions importantes réglées en espèces rattachées à des dépenses en immobilisations, à la rémunération et à d'éventuelles acquisitions.

Les ratios hors PCGR comprennent les éléments suivants :

- BAIIA ajusté en tant que pourcentage des produits : la Société considère que le BAIIA ajusté en tant que pourcentage des produits est un indicateur utile parce qu'il correspond aux indicateurs que la direction utilise à l'interne pour évaluer la rentabilité des activités de la Société, y compris l'efficacité de ses mesures de gestion des coûts.
- BAIIA ajusté normalisé en tant que pourcentage des produits : la Société considère que le BAIIA ajusté normalisé en tant que pourcentage des produits est un indicateur utile pour les mêmes raisons que celles évoquées pour le BAIIA ajusté en tant que pourcentage des produits; de plus, elle estime que le BAIIA ajusté normalisé en tant que pourcentage des produits permet d'évaluer la performance de la Société sans tenir compte de l'incidence des coûts de transactions rattachés aux acquisitions et des coûts de mise en œuvre du projet SAP, dont la fréquence et le montant peuvent varier.
- Flux de trésorerie disponibles, déduction faite des paiements de loyers par action diluée : la Société considère que les flux de trésorerie disponibles, déduction faite des paiements de loyers par action diluée sont un indicateur utile parce que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et autres parties intéressées s'en servent pour évaluer les flux de trésorerie que la Société peut affecter à la dette et aux détenteurs de capitaux propres, notamment pour rembourser des emprunts, verser des dividendes et procéder au rachat d'actions.
- Ratio dette-BAIIA : la Société considère que le ratio dette-BAIIA est un indicateur utile parce qu'il correspond à une clause financière restrictive que la Société doit respecter et constitue par conséquent un facteur déterminant de l'accès au crédit de la Société.

La Société est également d'avis que les indicateurs et ratios hors PCGR ainsi que les indicateurs financiers supplémentaires sont utilisés par les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et autres parties intéressées, et qu'ils leur permettent de comparer les activités et la performance financière de la Société d'une période à l'autre; ils leur fournissent par ailleurs une indication supplémentaire du rendement d'exploitation et de la situation financière et font donc ressortir des tendances de l'activité principale qui pourraient autrement passer inaperçues si l'on ne s'appuie que sur des mesures couvertes par les PCGR.

RÉSUMÉ DES INDICATEURS FINANCIERS TRIMESTRIELS

<i>(En milliers \$, sauf les résultats par action et par action diluée)</i>	Trimestres clos en							
	Mai 2023	Août 2023	Novembre 2023	Février 2024	Mai 2024	Août 2024	Novembre 2024	Février 2025
Produits	305 219	298 080	280 032	278 644	303 739	292 753	284 468	284 792
Résultat net attribuable aux propriétaires	30 359	38 892	16 444	17 305	27 278	34 886	(55 299)	1 743
Résultat global total attribuable aux propriétaires	32 867	34 906	20 560	14 089	33 796	22 723	(12 203)	36 482
Résultat net par action	1,24	1,59	0,67	0,71	1,13	1,46	(2,34)	0,07
Résultat net par action diluée	1,24	1,59	0,67	0,71	1,13	1,46	(2,34)	0,07
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	51 860	51 495	47 764	54 178	40 558	66 355	43 716	58 802

RÉSUMÉ DES INDICATEURS OPÉRATIONNELS TRIMESTRIELS

(En milliers \$, sauf le chiffre d'affaires réseau, le nombre d'établissements et l'information par action)	Trimestres clos en							
	Mai 2023	Août 2023	Novembre 2023	Février 2024	Mai 2024	Août 2024	Novembre 2024	Février 2025
Chiffre d'affaires réseau (1 et 2)	1 470,0	1 467,1	1 341,6	1 331,7	1 459,4	1 472,7	1 371,9	1 364,8
Nombre d'établissements	7 124	7 119	7 116	7 112	7 107	7 066	7 079	7 047
BAIIA ajusté (3)	74 648	72 870	60 365	59 262	73 198	71 781	58 796	58 450
BAIIA ajusté normalisé (3)	74 648	72 932	60 365	59 535	73 683	71 895	59 419	60 190
Flux de trésorerie disponibles, déduction faite des paiements de loyers (3)	29 547	32 130	33 357	36 922	24 321	49 271	27 368	43 527
Flux de trésorerie disponibles, déduction faite des paiements de loyers par action diluée (4)	1,21	1,31	1,37	1,52	1,01	2,06	1,16	1,87

(1) Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

(2) En millions de dollars.

(3) Une définition figure à la rubrique « Définition des indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

(4) Une définition figure à la rubrique « Définition de ratios hors PCGR » de la section Information complémentaire.

NOTE SUR L'INFORMATION SECTORIELLE

La direction surveille et évalue les résultats de la Société sur la base de deux secteurs géographiques : le Canada d'une part, les États-Unis et l'International d'autre part. La Société et son principal responsable de l'exploitation évaluent la performance de chaque secteur sur la base de ses résultats, lesquels correspondent à ses produits diminués des charges d'exploitation. Dans ces secteurs géographiques, le principal responsable de l'exploitation de la Société évalue également le rendement de sous-secteurs selon le type de produits offerts ou de services rendus. Ces sous-secteurs comprennent le franchisage, les établissements propriétaires, la vente au détail, la transformation des aliments et la distribution ainsi que les produits et charges des fonds promotionnels.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 28 FÉVRIER 2025

Produits

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2025, les produits totaux de la Société ont atteint 284,8 millions de dollars, en hausse par rapport à 278,6 millions de dollars à l'exercice précédent. Les produits des deux secteurs d'activités se répartissent comme suit :

Secteur	Sous-secteur	28 février 2025 (En millions \$)	29 février 2024 (En millions \$)	Variation
Canada	Activités reliées aux franchises	34,5	35,2	(2 %)
	Établissements propriétaires	9,8	8,4	17 %
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	37,5	35,1	7 %
	Fonds promotionnels	10,1	10,4	(3 %)
	Transactions intersociétés	(0,3)	(0,4)	s.o.
Total Canada		91,6	88,7	3 %
États-Unis et International	Activités reliées aux franchises	58,4	57,4	2 %
	Établissements propriétaires	116,1	113,4	2 %
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	0,7	0,5	40 %
	Fonds promotionnels	18,1	18,8	(4 %)
	Transactions intersociétés	(0,1)	(0,2)	s.o.
Total États-Unis/International		193,2	189,9	2 %
Produits totaux		284,8	278,6	2 %

Analyse des produits du secteur Canada

Les produits provenant des établissements franchisés au Canada ont diminué de 2 %. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	(En millions \$)
Produits, 1 ^{er} trimestre 2024	35,2
Diminution des flux de rentrées récurrents ⁽¹⁾	(0,4)
Augmentation des droits d'entrée, de renouvellement et de transfert	0,1
Diminution des produits de projets clés en main, de la vente de fournitures aux franchisés et des produits de location	(0,5)
Autres écarts non significatifs	0,1
Produits, 1^{er} trimestre 2025	34,5

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2025, les produits de franchisage ont diminué de 0,7 million de dollars, à cause principalement d'une diminution de 0,5 million de dollars des produits de projets clés en main. La baisse des produits de projets clés en main s'explique par une activité moindre dans ce segment au cours du premier trimestre de 2025 comparativement au premier trimestre de 2024.

Les produits des établissements propriétaires ont grimpé de 17 % pour s'établir à 9,8 millions de dollars au cours du trimestre en raison de l'augmentation nette du nombre d'établissements appartenant à la Société en glissement annuel ainsi qu'à l'évolution de la composition des concepts de restauration du secteur, qui compte une plus forte proportion de restaurants à service complet par rapport à l'exercice précédent.

Les produits de transformation des aliments, de distribution et de vente au détail ont augmenté de 7 %, à la suite de l'accroissement du chiffre d'affaires du service des ventes au détail. L'augmentation a été favorisée par une période du Super Bowl particulièrement favorable. Au cours du premier trimestre de 2025, la Société a vendu 162 produits sur le marché du détail canadien (2024 – 179 produits).

Analyse des produits du secteur États-Unis/International

Les produits tirés des franchises situées aux États-Unis et à l'International ont augmenté de 2 %. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	(En millions \$)
Produits, 1 ^{er} trimestre 2024	57,4
Diminution des flux de rentrées récurrents ⁽¹⁾	(2,1)
Diminution des droits d'entrée, de renouvellement et de transfert	(0,4)
Effet des fluctuations du change	3,6
Produits, 1^{er} trimestre 2025	58,5

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2025, les flux de rentrées récurrents ont diminué 2,1 millions de dollars, principalement en raison d'une baisse de 3,1 % de la croissance interne du chiffre d'affaires réseau par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette diminution a été atténuée par un effet favorable de 3,6 millions de dollars des fluctuations du change.

Les produits des établissements propriétaires ont augmenté 2 % pour atteindre 116,0 millions de dollars, grâce à une augmentation nette du nombre d'établissements appartenant à la Société en glissement annuel.

Charges d'exploitation

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2025, les charges d'exploitation ont augmenté de 3 % pour s'établir à 226,3 millions de dollars, alors qu'elles se chiffraient à 219,4 millions de dollars un an plus tôt. Les charges d'exploitation se répartissent comme suit dans les deux secteurs d'activités :

Secteur	Sous-secteur	28 février 2025 (En millions \$)	29 février 2024 (En millions \$)	Variation
Canada	Activités reliées aux franchises	19,7	19,4	2 %
	Établissements propriétaires	10,2	8,9	15 %
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	34,0	31,8	7 %
	Fonds promotionnels	10,1	10,4	(3 %)
	Transactions intersociétés	(0,4)	(0,5)	s.o.
Total Canada		73,6	70,0	5 %
États-Unis et International	Activités reliées aux franchises	30,9	30,1	3 %
	Établissements propriétaires	103,5	100,5	3 %
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	0,2	0,1	100 %
	Fonds promotionnels	18,1	18,8	(4 %)
	Transactions intersociétés	—	(0,1)	s.o.
Total États-Unis/International		152,7	149,4	2 %
Charges d'exploitation totales		226,3	219,4	3 %

Analyse des charges d'exploitation du secteur Canada

Les charges d'exploitation attribuables aux établissements franchisés au Canada ont augmenté de 0,3 million de dollars, en raison des facteurs suivants :

	<i>(En millions \$)</i>
Charges d'exploitation, 1 ^{er} trimestre 2024	19,4
Diminution des frais de projets clés en main, du coût des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des charges de location	(0,2)
Augmentation des charges récurrentes compressibles ⁽¹⁾ , y compris salaires, services professionnels et consultatifs et autres frais généraux	0,7
Augmentation des coûts de mise en œuvre du projet SAP	0,1
Diminution de la provision pour pertes de crédit attendues	(0,7)
Augmentation découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur la perte de valeur des créances locatives	0,4
Charges d'exploitation, 1^{er} trimestre 2025	19,7

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Les charges compressibles ont augmenté de 0,7 million de dollars, principalement en raison de la hausse des salaires. L'accroissement s'explique par des postes vacants pourvus au cours de l'exercice 2024 ainsi qu'en 2025 qui ont fait augmenter les effectifs à temps plein, et un impact de l'inflation sur les salaires. Cette hausse a été atténuée par la diminution de 0,7 million de dollars de la provision pour pertes de crédit attendues.

Les charges associées aux établissements appartenant à la Société ont augmenté de 1,3 million de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent à la suite d'une augmentation nette du nombre d'établissements appartenant à la Société en glissement annuel et en partie en raison d'une augmentation des salaires et des coûts de la chaîne d'approvisionnement due à l'inflation. La hausse des charges a évolué de pair avec celle des produits.

Analyse des charges d'exploitation du secteur États-Unis et International

Les charges d'exploitation attribuables aux établissements franchisés des États-Unis et de l'International ont augmenté de 3 %. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	<i>(In millions \$)</i>
Charges d'exploitation, 1 ^{er} trimestre 2024	30,1
Diminution des charges incompressibles ⁽¹⁾	(0,1)
Diminution du coût des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des charges de location	(1,1)
Diminution des charges récurrentes compressibles ⁽¹⁾ , y compris salaires, services professionnels et consultatifs et autres frais généraux	(2,0)
Augmentation de la provision pour pertes de crédit attendues	0,4
Augmentation attribuable aux coûts de transactions rattachés aux acquisitions	1,4
Augmentation découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur les charges de location	0,3
Effet des fluctuations du change	2,0
Charges d'exploitation, 1^{er} trimestre 2025	31,0

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Les charges d'exploitation attribuables aux établissements franchisés ont augmenté au premier trimestre de 2025 pour s'établir à 31,0 millions de dollars comparativement à 30,1 millions de dollars à la période correspondante de 2024, principalement en raison de l'effet défavorable de 2,0 millions de dollars des fluctuations du change et d'une augmentation de 1,4 million de dollars des coûts de transactions rattachés aux acquisitions. Ces coûts ont été engagés pour le règlement d'un litige en lien avec l'acquisition de BBQ Holdings. Ces augmentations ont été atténuées en partie par une diminution de 2,0 millions de dollars des charges compressibles, témoignant de la priorité que la Société accorde à une gestion rigoureuse des coûts.

Les charges associées aux établissements appartenant à la Société ont totalisé 103,5 millions de dollars, en hausse par rapport à 100,5 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent, à la suite d'une augmentation nette du nombre d'établissements propriétaires en glissement annuel. L'augmentation des charges a évolué de pair avec celle des produits.

Les charges liées aux fonds promotionnels ont évolué de pair avec les produits de même source.

Résultat du secteur, BAIIA ajusté ⁽¹⁾ et BAIIA ajusté normalisé ⁽¹⁾

Trimestre clos le 28 février 2025			
(En millions \$)	Canada	États-Unis et International	Total
Produits	91,6	193,2	284,8
Charges d'exploitation	73,6	152,7	226,3
Résultat du secteur ⁽¹⁾	18,0	40,5	58,5
Résultat du secteur en % des produits ⁽²⁾	20 %	21 %	21 %
Coûts de mise en œuvre du projet SAP ⁽³⁾	0,3	—	0,3
Coûts de transactions rattachés aux acquisitions ⁽⁴⁾	—	1,4	1,4
BAIIA ajusté normalisé ⁽¹⁾	18,3	41,9	60,2
BAIIA ajusté normalisé en % des produits ⁽²⁾	20 %	22 %	21 %

Trimestres clos le 29 février 2024			
(En millions \$)	Canada	États-Unis et International	Total
Produits	88,7	189,9	278,6
Charges d'exploitation	70,0	149,4	219,4
Résultat du secteur ⁽¹⁾	18,7	40,5	59,2
Résultat du secteur en % des produits ⁽²⁾	21 %	21 %	21 %
Coûts de mise en œuvre du projet SAP ⁽³⁾	0,3	—	0,3
BAIIA ajusté normalisé ⁽¹⁾	19,0	40,5	59,5
BAIIA ajusté normalisé en % des produits ⁽²⁾	21 %	21 %	21 %

Le tableau suivant présente un sommaire de la performance par sous-secteur d'activités :

Trimestre clos le 28 février 2025						
(En millions \$)	Franchises	Établissements propriétaires	Transformation, distribution et détail	Fonds promotionnels	Transactions intersociétés	Total
Produits	92,9	125,9	38,2	28,2	(0,4)	284,8
Charges d'exploitation	50,6	113,7	34,2	28,2	(0,4)	226,3
Résultat du sous-secteur ⁽¹⁾	42,3	12,2	4,0	—	—	58,5
Résultat du sous-secteur en % des produits ⁽²⁾	46 %	10 %	10 %	s.o.	s.o.	21 %
Coûts de mise en œuvre du projet SAP ⁽³⁾	0,3	—	—	—	—	0,3
Coûts de transactions rattachés aux acquisitions ⁽⁴⁾	1,4	—	—	—	—	1,4
BAIIA ajusté normalisé ⁽¹⁾	44,0	12,2	4,0	—	—	60,2
BAIIA ajusté normalisé en % des produits ⁽²⁾	47 %	10 %	10 %	s.o.	s.o.	21 %

Trimestre clos le 29 février 2024

(En millions \$)	Franchises	Établissements propriétaires	Transformation, distribution et détail	Fonds promotionnels	Transactions intersociétés	Total
Produits	92,6	121,8	35,6	29,2	(0,6)	278,6
Charges d'exploitation	49,5	109,4	31,9	29,2	(0,6)	219,4
Résultat du sous-secteur ⁽¹⁾	43,1	12,4	3,7	—	—	59,2
Résultat du sous-secteur en % des produits ⁽²⁾	47 %	10 %	10 %	s.o.	s.o.	21 %
Coûts de transactions rattachés aux acquisitions ⁽⁴⁾	0,3	—	—	—	—	0,3
BAIIA ajusté normalisé ⁽¹⁾	43,4	12,4	3,7	—	—	59,5
BAIIA ajusté normalisé en % des produits ⁽²⁾	47 %	10 %	10 %	s.o.	s.o.	21 %

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

⁽²⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition de ratios hors PCGR » de la section Information complémentaire.

⁽³⁾ Les coûts de mise en œuvre du projet SAP sont présentés aux postes Frais de consultation et honoraires professionnels, Salaires et avantages et Publicité, déplacements, repas et divertissement des Charges d'exploitation dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés.

⁽⁴⁾ Les coûts de transactions sont présentés aux postes Frais de consultation et honoraires professionnels des Charges d'exploitation dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

(En millions \$)	Canada	États-Unis et International	Total
Profit du secteur, 1 ^{er} trimestre 2024	18,7	40,5	59,2
Variation des produits et charges récurrents ⁽¹⁾	(0,9)	(2,2)	(3,1)
Variation des projets clés en main, des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des loyers pour les activités de franchisage	(0,5)	1,0	0,5
Variation des droits d'entrée, de renouvellement et de transfert	0,1	(0,4)	(0,3)
Variation de la provision pour pertes de crédit attendues	0,7	(0,4)	0,3
Variation liée aux coûts de transactions rattachés aux acquisitions	—	(1,4)	(1,4)
Variation découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur les produits et charges de location	(0,1)	1,2	1,1
Effet des fluctuations du change	—	1,9	1,9
Autres écarts non significatifs	—	0,3	0,3
Profit du secteur, 1 ^{er} trimestre 2025	18,0	40,5	58,5

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Pour le trimestre clos le 28 février 2025, le profit total du secteur s'est chiffré à 58,5 millions de dollars, en baisse de 0,7 million de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, les États-Unis et l'International y contribuant à hauteur de 69 %.

<i>(En millions \$)</i>	Canada	États-Unis et International	Total
BAlIA ajusté normalisé ⁽¹⁾ , 1 ^{er} trimestre 2024	19,0	40,5	59,5
Variation du profit du secteur	(0,7)	—	(0,7)
Variation liée aux coûts de transactions rattachés aux acquisitions	—	1,4	1,4
BAlIA ajusté normalisé ⁽¹⁾, 1^{er} trimestre 2025	18,3	41,9	60,2

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition des indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

Le BAlIA ajusté normalisé s'établissait à 60,2 millions de dollars, en hausse de 0,7 million de dollars. Le secteur États-Unis et International a contribué à hauteur de 70 % du BAlIA ajusté normalisé total et une hausse de 3 % ou 1,4 million de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, alors que le BAlIA ajusté normalisé a fléchi de 0,7 million de dollars. La variation du BAlIA ajusté normalisé découle principalement de l'évolution des produits et charges récurrents.

Calcul du BAlIA ajusté ⁽¹⁾ et du BAlIA ajusté normalisé ⁽¹⁾

<i>(En milliers \$)</i>	Trimestre clos le 28 février 2025	Trimestre clos le 29 février 2024
Résultat avant impôt	494	20 197
Amortissement – immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation	14 902	14 660
Amortissement – immobilisations incorporelles	8 314	7 595
Intérêts sur la dette à long terme	9 129	12 071
Charge nette d'intérêts se rapportant aux contrats de location	2 838	2 793
Perte de valeur – actifs au titre de droits d'utilisation	290	114
Perte de valeur – immobilisations corporelles et incorporelles et goodwill	435	2 220
Perte (profit) de change réalisé(e) et latent(e)	21 460	(513)
Produit d'intérêts	(95)	(149)
Perte (profit) à la décomptabilisation/modification d'obligations locatives	134	(80)
Perte à la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	250	46
Réévaluation des passifs financiers et dérivés comptabilisés à la juste valeur	299	(48)
Gain sur extinction de dette	—	(131)
Restructuration	—	487
Profit du secteur	58 450	59 262
Coûts de mise en œuvre du projet SAP ⁽²⁾	329	273
Coûts de transactions rattachés aux acquisitions ⁽³⁾	1 411	—
BAlIA ajusté normalisé	60 190	59 535

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

⁽²⁾ Les coûts de mise en œuvre du projet SAP sont présentés aux postes Frais de consultation et honoraires professionnels, Salaires et avantages et Publicité, déplacements, repas et divertissement des Charges d'exploitation dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés.

⁽³⁾ Les coûts de transactions rattachés aux acquisitions sont présentés aux postes Frais de consultation et honoraires professionnels et Autres des Charges d'exploitation dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Autres produits et charges

Les intérêts sur la dette à long terme ont diminué de 2,9 millions de dollars, car la Société a effectué des remboursements nets de 53,6 millions de dollars au titre de sa dette depuis février 2024; la diminution du taux moyen des opérations de pension à un jour a également fait baisser les intérêts. La Société continue également de conclure des swaps de taux d'intérêt à taux fixe, lesquels lui ont fait économiser 0,2 million de dollars canadiens et 0,2 million de

dollars américains comparativement à 1,5 million de dollars américains à la période correspondante de l'exercice précédent.

Au cours du premier trimestre de 2025, la Société a comptabilisé une perte de valeur de 0,4 million de dollars sur ses immobilisations corporelles attribuable essentiellement à des établissements propriétaires (2024 – 0,9 million de dollars) et une perte de valeur nulle sur ses immobilisations incorporelles (2024 – 1,3 million de dollars). Une baisse de performance du côté de certains établissements propriétaires explique la perte de valeur des immobilisations corporelles.

La faiblesse du dollar canadien par rapport à la devise américaine a donné lieu à une perte de 21,5 millions de dollars au cours du premier trimestre de l'exercice 2025. Attribuable avant tout à des prêts intersociétés, la perte est amoindrie par un profit sur conversion comptabilisé à l'état consolidé intermédiaire résumé du résultat global.

Résultat net

Pour le trimestre clos le 28 février 2025, un résultat net attribuable aux propriétaires de 1,7 million de dollars a été comptabilisée, soit 0,07 \$ par action (0,07 \$ par action sur une base diluée) comparativement à un profit net de 17,3 millions de dollars, soit 0,71 \$ par action (0,71 \$ par action sur une base diluée) à l'exercice précédent. Le résultat net attribuable aux propriétaires a été affecté principalement par la perte de change présentée ci-haut à la rubrique « Autres produits et charges ».

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le tableau qui suit fait état des obligations liées à la dette à long terme et aux loyers minimaux des contrats de location :

<i>(En millions \$)</i>	0 à 6 mois	6 à 12 mois	12 à 24 mois	24 à 36 mois	36 à 48 mois	48 à 60 mois	Par la suite
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	140,9	—	—	—	—	—	—
Dette à long terme ⁽¹⁾	2,2	—	—	711,8	—	—	—
Intérêts sur la dette à long terme ^(2 et 3)	21,3	21,4	43,7	6,2	—	—	—
Obligations locatives	67,0	67,0	114,8	94,9	74,3	52,1	116,4
Obligations contractuelles totales	231,4	88,4	158,5	812,9	74,3	52,1	116,4

⁽¹⁾ Les soldes présentés sont les montants totaux payables à l'échéance et ils ne sont donc pas actualisés. La dette à long terme inclut les indemnités de résiliation de contrats et les retenues sur acquisitions ne portant pas intérêt, l'option de vente d'une participation ne donnant pas le contrôle et la facilité de crédit renouvelable existante auprès d'un syndicat de prêteurs.

⁽²⁾ Lorsque les flux de trésorerie liés aux variations futures des taux d'intérêt sont variables, ils sont calculés en utilisant les taux d'intérêt en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière.

⁽³⁾ Déduction faite des produits d'intérêts rattachés aux accords de swap.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES FINANCIÈRES

Au 28 février 2025, l'encaisse totalisait 68,8 millions de dollars, en hausse de 18,4 millions de dollars depuis la clôture de l'exercice 2024.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2025, MTY a versé des dividendes de 7,7 millions de dollars à ses actionnaires (2024 – 6,8 millions de dollars) et procédé au rachat et à l'annulation de 287 400 de ses actions (2024 – 70 800 actions) pour une contrepartie de 13,8 millions de dollars (2024 – 3,6 millions de dollars) dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPRCN »).

Au cours du premier trimestre de 2025, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont atteint 58,8 millions de dollars, comparativement à 54,2 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation découle principalement d'une diminution des intérêts payés sur la dette à long terme. Hormis la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, l'impôt sur le résultat, les intérêts payés et autres produits et charges, les activités d'exploitation ont généré des flux de trésorerie de 58,6 millions de dollars comparativement à 59,1 millions de dollars à l'exercice précédent.

La facilité de crédit renouvelable auprès d'un syndicat de prêteurs comporte une limite autorisée de 900,0 millions de dollars (30 novembre 2024 – 900,0 millions de dollars) ainsi qu'une clause accordéon de 300,0 millions de dollars (30 novembre 2024 – 300,0 millions de dollars) et elle échoit le 15 mars 2027. Au 28 février 2025, 270,0 millions de dollars canadiens et 303,0 millions de dollars américains avaient été tirés de la facilité de crédit renouvelable (30 novembre 2024 – 270,0 millions de dollars canadiens et 308,0 millions de dollars américains).

La Société doit respecter certaines clauses restrictives financières de la facilité, notamment :

- Le ratio dette-BAIIA ⁽¹⁾ doit être inférieur ou égal à 3,50 : 1,00;
- Le ratio dette-BAIIA ⁽¹⁾ doit être inférieur ou égal à 4,00 : 1,00 pendant les 12 mois qui suivent des acquisitions dont la contrepartie est supérieure à 150,0 millions de dollars; et
- Le ratio de couverture des intérêts et loyers doit être d'au moins 2,00 : 1,00 en tout temps.

La facilité de crédit renouvelable est remboursable sans pénalité, le solde étant dû à la date d'échéance du 15 mars 2027.

Au 28 février 2025, la Société respectait les clauses restrictives financières de la convention de crédit.

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition des ratios hors PCGR » de la section Information complémentaire.

RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉTABLISSEMENTS

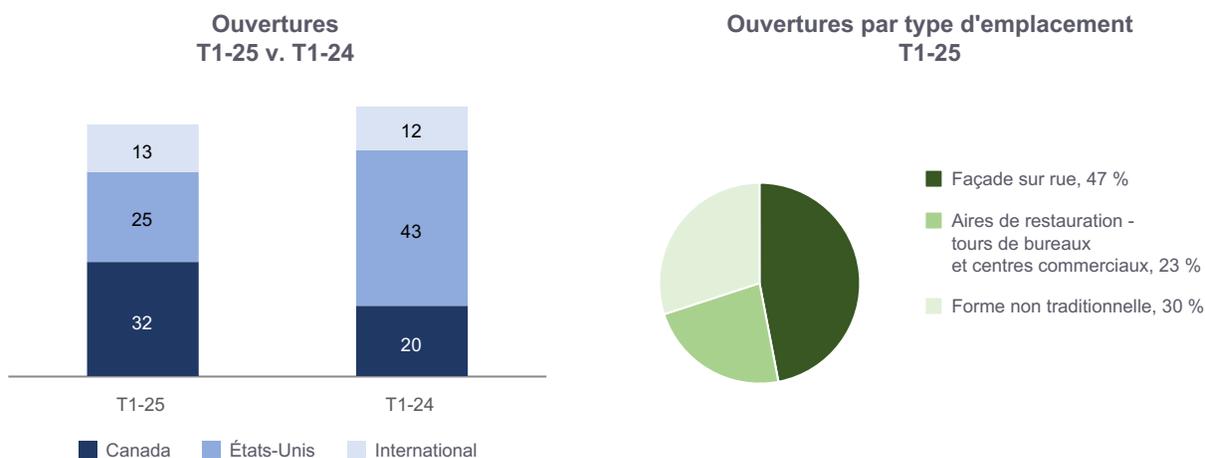
Les établissements de MTY : i) se trouvent dans des foires alimentaires et des centres commerciaux; ii) ont façade sur rue; et iii) se présentent sous une forme non traditionnelle dans des stations-service, des dépanneurs, des épicerie, des cinémas, des parcs d'attractions, des hôpitaux, des universités, des aéroports et en d'autres lieux ou sites partagés par des détaillants. Les établissements non traditionnels sont typiquement plus petits, exigent un moindre investissement et dégagent des produits inférieurs à ceux d'établissements établis dans les centres commerciaux et les aires de restauration ou avec façade sur rue.

Nombre d'établissements

	28 février 2025	29 février 2024
Franchises à l'ouverture de la période	6 827	6 897
Établissements propriétaires à l'ouverture de la période :		
Canada	52	43
États-Unis	200	176
Total à l'ouverture de la période	7 079	7 116
Ouverts durant la période	70	75
Fermés durant la période	(102)	(79)
Total à la clôture de la période	7 047	7 112
Franchises à la clôture de la période	6 791	6 890
Établissements propriétaires à la clôture de la période :		
Canada	47	43
États-Unis	209	179
Total à la clôture de la période	7 047	7 112

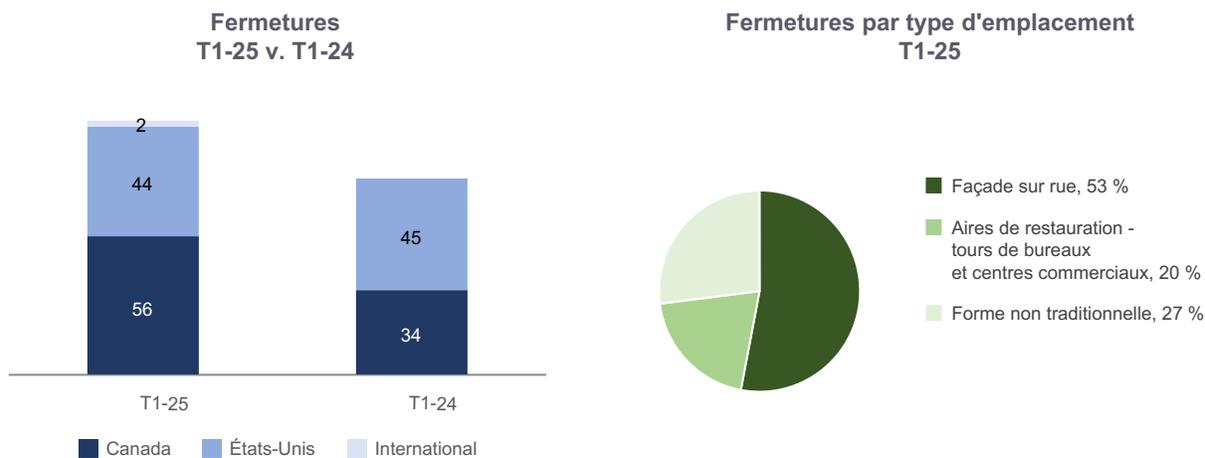
Ouvertures

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2025, le réseau de la Société a procédé à l'ouverture de 70 établissements (2024 – 75 établissements). La répartition des ouvertures selon la région et le type d'emplacement est la suivante :



Fermetures

Durant le premier trimestre de l'exercice 2025, le réseau de la Société a fermé 102 établissements (2024 – 79 établissements). La répartition des fermetures selon la région et le type d'emplacement est la suivante :



Le tableau qui suit compare le chiffre d'affaires moyen par mois d'un établissement nouvellement ouvert à celui d'un établissement fermé par type d'emplacement :

Type d'emplacement	(En milliers \$)	Établissement nouvellement ouvert	Établissement fermé
Façade sur rue		60,0	48,1
Aires de restauration de tours de bureaux et de centres commerciaux		47,7	33,0
Forme non traditionnelle		18,6	32,9

Le tableau qui suit présente la répartition selon le type d'emplacement des établissements de MTY et du chiffre d'affaires réseau :

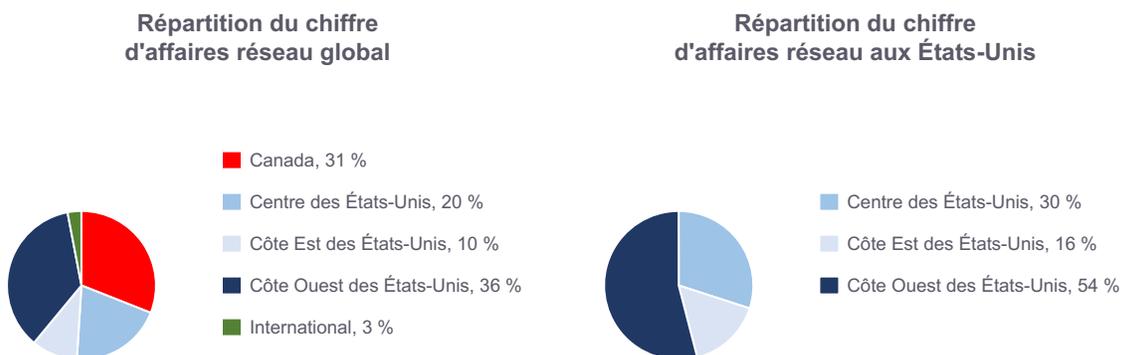
Type d'emplacement	% du nombre d'établissements aux		% du chiffre d'affaires réseau Trimestres clos les	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
Aires de restauration de tours de bureaux et de centres commerciaux	16 %	16 %	16 %	16 %
Façade sur rue	62 %	62 %	74 %	75 %
Forme non traditionnelle	22 %	22 %	10 %	9 %

Le tableau suivant présente la répartition géographique des établissements de MTY et du chiffre d'affaires réseau :

Situation géographique	% du nombre d'établissements aux		% du chiffre d'affaires réseau Trimestres clos les	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
Canada	35 %	35 %	31 %	31 %
États-unis	57 %	58 %	66 %	66 %
International	8 %	7 %	3 %	3 %

Les territoires produisant les plus larges parts du chiffre d'affaires réseau total sont le Québec (Canada) avec 17 % du chiffre d'affaires réseau total, la Californie (États-Unis) avec 13 %, l'Ontario (Canada) avec 7 %, l'Arizona (États-Unis) avec 5 % ainsi que Washington (États-Unis), l'Oregon (États-Unis) et la Floride (États-Unis) avec 4 % chacun.

La répartition géographique du chiffre d'affaires réseau est la suivante :



Le tableau qui suit présente la répartition des établissements de MTY et du chiffre d'affaires réseau selon le type de concept de restauration :

Type de concept de restauration	% du nombre d'établissements aux		% du chiffre d'affaires réseau Trimestres clos les	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
Restaurants-minute	79 %	80 %	62 %	62 %
Restaurants à service rapide	11 %	10 %	9 %	10 %
Restaurants à service complet	10 %	10 %	29 %	28 %

Chiffre d'affaires réseau

Durant le trimestre clos le 28 février 2025, les établissements du réseau MTY ont généré des ventes totalisant \$1 364,8 millions de dollars. Ces ventes se répartissent comme suit :

(En millions \$)	Canada	États-Unis	International	TOTAL
Premier trimestre 2025	419,0	906,9	38,9	1 364,8
Premier trimestre 2024	415,9	878,5	37,3	1 331,7
Variation	1 %	3 %	4 %	2 %

L'évolution globale du chiffre d'affaires se répartit comme suit :

(En millions \$)	Chiffre d'affaires du trimestre clos le 28 février			
	Canada	États-Unis	International	TOTAL
Ventes déclarées – premier trimestre 2024	415,9	878,5	37,3	1 331,7
Variation de la croissance interne du chiffre d'affaires	3,1	(27,5)	(0,8)	(25,2)
Effet cumulatif des fluctuations du change	—	55,9	2,4	58,3
Ventes déclarées – premier trimestre 2025	419,0	906,9	38,9	1 364,8

Le chiffre d'affaires réseau du trimestre clos le 28 février 2025 a augmenté de 33,1 millions de dollars comparativement à la même période de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires des États-Unis et de l'International a affiché une croissance de 3 %, pour un apport de 30,0 millions de dollars à la progression globale, qui est attribuable en partie à l'effet favorable des fluctuations du change. Cette augmentation a été amoindrie par une diminution de la croissance interne du chiffre d'affaires aux États-Unis, qui s'explique essentiellement par une baisse à l'échelle des restaurants-minute. Au Canada, le chiffre d'affaires réseau a augmenté de 1 % ou 3,1 millions de dollars, grâce à la progression de 3 % des ventes des restaurants à service complet en glissement annuel, atténuée en partie par un recul de 3 % du chiffre d'affaires du côté des restaurants à service rapide. La baisse du chiffre d'affaires des secteurs canadien, américain et international en 2025 par rapport à 2024 s'explique par une journée de ventes de plus à l'exercice précédent qui coïncidait avec une année bissextile.

Papa Murphy's et Cold Stone Creamery demeurent les seuls concepts à générer actuellement plus de 10 % du chiffre d'affaires réseau, soit environ 20 % et 14 % respectivement du chiffre d'affaires total du réseau MTY. Les enseignes Wetzel's Pretzels, Famous Dave's et Village Inn constituent respectivement les troisième, quatrième et cinquième plus importants concepts sur le plan des ventes réseau, chacune générant moins que 10 % du chiffre d'affaires réseau.

Le chiffre d'affaires réseau inclut les ventes réalisées par les établissements propriétaires et franchisés, mais exclut celles réalisées par les centres de distribution, les usines de transformation des aliments et le service des ventes au détail. Les chiffres d'affaires réseau libellés dans une devise étrangère sont convertis en dollars canadiens aux fins de présentation; ils sont donc tributaires des fluctuations du change.

Chiffre d'affaires d'établissements comparables ⁽¹⁾

Pour le trimestre clos le 28 février 2025, le chiffre d'affaires d'établissements comparables a diminué de 1,5 % par rapport à celui d'il y a un an. Voici sa répartition par région pour les huit derniers trimestres :

Région	Trimestres clos en							
	Mai 2023	Août 2023	Novembre 2023	Février 2024	Mai 2024	Août 2024	Novembre 2024	Février 2025
Canada	6,1 %	3,4 %	(1,2 %)	(2,7 %)	(3,6 %)	(3,9 %)	(0,1 %)	(0,4 %)
États-Unis	3,6 %	2,0 %	(0,5 %)	(3,6 %)	(1,0 %)	(1,1 %)	0,1 %	(2,2 %)
International	1,7 %	(0,3 %)	(3,8 %)	(7,4 %)	(8,1 %)	(7,0 %)	(2,3 %)	(3,5 %)
Total	4,7 %	2,6 %	(0,9 %)	(3,3 %)	(2,1 %)	(2,3 %)	0,0 %	(1,5 %)

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Au premier trimestre de 2025, le chiffre d'affaires d'établissements comparables a été négatif dans toutes les régions. En 2025, les secteurs canadien, américain et international ont tous souffert du fait que l'année 2024 était bissextile; ainsi, le trimestre de l'exercice 2024 comptait un jour de ventes de plus, soit 91 jours contre 90 en 2025. Le calcul du chiffre d'affaires d'établissements comparables n'a pas été normalisé pour tenir compte de l'incidence de cette année bissextile. Les ventes ont également été affectées par des conditions météorologiques extrêmes observées dans plusieurs régions du Canada et des États-Unis.

Voici la répartition du chiffre d'affaires d'établissements comparables par type de concept de restauration ⁽¹⁾, pour les trimestres clos les 28 février 2025 et 29 février 2024 :

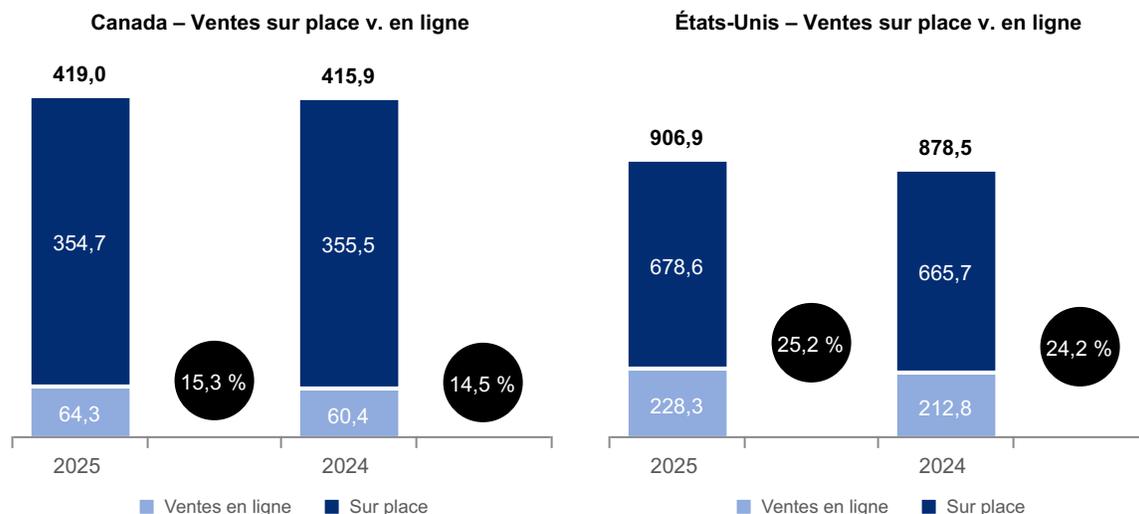
	28 février 2025	29 février 2024
Restaurants-minute	(1,3 %)	0,8 %
Restaurants à service rapide	(2,6 %)	(5,9 %)
Restaurants à service complet	1,4 %	(2,6 %)
Canada	(0,4 %)	(2,7 %)
Restaurants-minute	(3,1 %)	(3,4 %)
Restaurants à service rapide	(1,6 %)	(0,9 %)
Restaurants à service complet	0,2 %	(4,6 %)
États-Unis	(2,2 %)	(3,6 %)
Restaurants-minute	(4,1 %)	(7,6 %)
Restaurants à service rapide	(2,2 %)	(3,6 %)
Restaurants à service complet	8,7 %	(10,7 %)
International	(3,5 %)	(7,4 %)

⁽¹⁾ Une liste regroupant les enseignes par type de concept de restauration figure à la section Information complémentaire.

Au premier trimestre de 2025, la vigueur des restaurants à service complet s'est poursuivie aux États-Unis, comme en témoigne le chiffre d'affaires d'établissements comparables en glissement annuel.

Ventes en ligne

La répartition du chiffre d'affaires réseau et des ventes en ligne est la suivante pour les trimestres clos les 28 février 2025 et 29 février 2024 :



Compte tenu de l'effet de change, les ventes en ligne ont augmenté de 7 % au cours du premier trimestre de 2025 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, passant de 273,2 millions de dollars à 292,6 millions de dollars, et ont représenté 22 % des ventes totales, comparativement à 21 % à la même période de l'exercice précédent. Abstraction faite de l'effet de change, les ventes en ligne ont progressé de 2 % au cours du trimestre. Au Canada, les ventes en ligne ont augmenté de 6 % comparativement à l'exercice précédent, tandis qu'aux États-Unis, elles ont affiché une croissance de 7 % ou de 1 %, abstraction faite de l'effet de change. La Société continue d'investir dans la croissance des ventes en ligne en faisant constamment des investissements technologiques internes et en établissant des partenariats avec des tiers agrégateurs.

RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL-ACTIONS

Options sur actions

Au 28 février 2025, 400 000 options sur actions étaient en circulation et 293 332 pouvaient être exercées.

Négociation des actions

Les actions de MTY sont négociées à la Bourse de Toronto (« TSX »), sous le symbole « MTY ». Du 1^{er} décembre 2024 au 28 février 2025, le cours de l'action de MTY a varié entre 42,60 \$ et 52,76 \$. Le 28 février 2025, le cours des actions de MTY a clôturé à 44,50 \$.

Capital-actions

Le capital-actions en circulation de la Société se compose d'actions ordinaires que la Société est autorisée à émettre en un nombre illimité.

Au 10 avril 2025, le capital-actions émis et en circulation de la Société consistait en 22 998 361 actions (30 novembre 2024 – 23 425 761) et 400 000 options sur actions attribuées et en circulation (30 novembre 2024 – 440 000 options). Au cours du trimestre clos le 28 février 2025, la Société a racheté 287 400 de ses actions ordinaires (2024 – 70 800 actions) pour annulation dans le cadre de son OPRCN.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 28 juin 2024, la Société a annoncé le renouvellement de son OPRCN. Cette OPRCN s'ouvrait le 3 juillet 2024 pour échoir le 2 juillet 2025, ou avant si la Société complète ses rachats ou choisit de mettre fin à l'OPRCN. La Société est autorisée à racheter 1 196 513 de ses actions ordinaires pendant cette nouvelle période de renouvellement. Ces rachats seront effectués sur le marché ouvert, avec frais de courtage, par l'intermédiaire de la TSX ou de tout autre système de négociation parallèle, au cours du marché au moment de l'opération et conformément aux politiques applicables de la TSX. Toutes les actions ordinaires rachetées en vertu de l'OPRCN seront annulées.

Au cours du trimestre clos le 28 février 2025, la Société a racheté et annulé un total de 287 400 actions ordinaires (2024 – 70 800 actions) en vertu de l'OPRCN alors en vigueur à un prix moyen pondéré de 48,06 \$ par action ordinaire (2024 – 50,20 \$) pour une contrepartie totale de 13,8 millions de dollars (2024 – 3,6 millions de dollars) et un excédent de 10,2 millions de dollars (2024 – 2,7 millions de dollars) de la valeur de rachat des actions sur leur valeur comptable, lequel a été comptabilisé en résultat non distribué au titre de primes sur rachat d'actions.

SAISONNALITÉ

Les résultats d'exploitation d'une période intermédiaire ne sont pas nécessairement indicatifs de ceux de l'exercice entier. La Société s'attend à ce que la saisonnalité continue d'être un facteur de la variation trimestrielle de ses résultats. Par exemple, la performance des établissements spécialisés en friandises glacées, une catégorie importante dans le marché des États-Unis, varie considérablement durant les mois d'hiver en raison des conditions météorologiques. Ce risque est atténué par d'autres enseignes dont le rendement est supérieur pendant les saisons froides, comme Papa Murphy's, typiquement plus performante pendant les mois d'hiver. Les ventes des établissements installés dans des centres commerciaux sont aussi supérieures à la moyenne en décembre, durant la période du magasinage des Fêtes.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

MTY n'a aucun arrangement hors bilan.

PASSIFS ÉVENTUELS

La Société est partie à certaines poursuites judiciaires dans le cadre de ses activités courantes. Le calendrier des sorties de trésorerie, le cas échéant, échappe au contrôle de la Société et demeure par conséquent incertain pour le moment. Les obligations éventuelles sont présentées aux provisions dans l'état consolidé de la situation financière.

Les provisions comprennent une somme de 4,6 millions de dollars pour des litiges, différends et autres éventualités (30 novembre 2024 – 3,9 millions de dollars) représentant la meilleure estimation de la direction à l'égard du dénouement des litiges et différends qui sont en cours à la date de l'état de la situation financière ainsi qu'un passif auto-assuré lié à des demandes de remboursement de frais d'assurance maladie, des demandes d'indemnité d'accident du travail et des réclamations d'assurance responsabilité civile. Ces provisions comportent plusieurs éléments; en raison de leur nature, le moment du règlement de ces provisions est inconnu, la Société n'ayant aucun contrôle sur le déroulement des litiges.

Les provisions varient également en partie en raison des fluctuations du change liées aux filiales américaines.

GARANTIES DE CONTRATS DE LOCATION

La Société a garanti les contrats de location de certains établissements franchisés dans l'éventualité où les franchisés seraient incapables d'honorer leurs engagements locatifs résiduels; la somme maximale que la Société pourrait être tenue de payer aux termes de ces ententes s'élevait à 11,8 millions de dollars au 28 février 2025 (30 novembre 2024 – 12,5 millions de dollars). De plus, la Société pourrait être tenue de régler des loyers à pourcentage, des taxes foncières et des frais d'aires communes. Au 28 février 2025, la Société avait engagé 1,6 million de dollars (30 novembre 2024 – 1,6 million de dollars), à l'égard de ces garanties; cette somme est incluse aux Crédeurs et charges à payer dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés.

MODIFICATIONS COMPTABLES

Méthodes applicables à compter du 1^{er} décembre 2024

IAS 1, *Présentation des états financiers*

En janvier 2020, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'IAS 1)* qui établit une approche plus générale du classement des passifs selon IAS 1, celle-ci fondée sur l'analyse des contrats existants à la date de présentation de l'information financière. Les modifications apportées dans *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'IAS 1)* ne touchent que la présentation des passifs dans l'état de la situation financière et non le montant ou le calendrier de la comptabilisation d'un actif, d'un passif, d'un revenu ou d'une charge, ou les informations que les entités fournissent à leur sujet.

En juillet 2020, l'IASB a publié *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants - Report de la date d'entrée en vigueur (modification d'IAS 1)* qui reporte d'un an la date d'entrée en vigueur des modifications d'IAS 1 énoncées en janvier 2020.

En février 2021, l'IASB a publié *Informations à fournir sur les méthodes comptables (Modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2)*, dont les modifications visent à aider les préparateurs à déterminer les méthodes comptables à présenter dans leurs états financiers. Une entité doit désormais fournir des informations sur ses méthodes comptables significatives plutôt que sur ses principales méthodes comptables. Plusieurs paragraphes sont ajoutés pour expliquer comment une entité peut identifier des informations sur les méthodes comptables significatives et donner des exemples de cas où des informations sur les méthodes comptables sont susceptibles d'être significatives. Les modifications précisent aussi que des informations sur les méthodes comptables peuvent être significatives du fait de leur nature, même si les montants associés sont non significatifs; qu'elles sont significatives si elles sont nécessaires à la compréhension, par les utilisateurs, d'autres informations significatives contenues dans les états financiers; et que si une entité fournit des informations non significatives sur les méthodes comptables, ces informations ne doivent pas obscurcir des informations significatives sur les méthodes comptables.

En octobre 2022, l'IASB a publié *Classement d'un emprunt assorti de clauses restrictives (projet de modification d'IAS 1)* pour clarifier l'incidence qu'ont les conditions auxquelles une entité doit se conformer dans les douze mois suivant la date de clôture sur le classement d'un passif. Les modifications proposées modifient les dispositions mises en avant dans *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants* sur la manière dont une entité classe ses instruments d'emprunt et d'autres passifs financiers en tant que courants ou non courants dans des circonstances particulières : seules les clauses restrictives auxquelles l'entité doit se conformer jusqu'à la date de clôture ont une incidence sur le classement d'un passif en tant que courant ou non courant. De plus, une entité doit

présenter de l'information dans les notes qui permet aux utilisateurs des états financiers de comprendre le risque, à savoir que les passifs non courants assortis de clauses restrictives pourraient devenir remboursables dans les douze mois suivants. Les modifications reportent aussi la date d'entrée en vigueur des modifications de 2020 au 1^{er} janvier 2024.

Les modifications d'IAS 1 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. L'application anticipée est permise.

Les modifications d'IAS 1 sont appliquées depuis le 1^{er} décembre 2024 et n'ont entraîné aucun rajustement important.

IFRS 16, Contrats de location

En septembre 2022, l'IASB a publié *Obligation locative découlant d'une cession-bail (modifications d'IFRS 16)*. Les modifications précisent comment un vendeur-preneur doit comptabiliser ultérieurement les opérations de cession-bail qui satisfont aux exigences dans IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, pour être comptabilisées comme des ventes. En vertu des modifications, un vendeur-preneur est tenu d'évaluer ultérieurement les obligations locatives découlant d'une cession-bail d'une manière qui ne comptabilise pas le montant du profit ou de la perte lié au droit d'utilisation conservé. Les nouvelles exigences n'empêchent pas un vendeur-preneur de comptabiliser en résultat net tout profit ou perte se rattachant à la résiliation partielle ou totale d'un contrat de location. Les modifications d'IFRS 16 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. L'application anticipée est permise.

Les modifications d'IFRS 16 sont appliquées depuis le 1^{er} décembre 2024 et n'ont entraîné aucun rajustement important.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Quelques nouvelles normes, interprétations et modifications de normes existantes ont été publiées par l'IASB, mais n'étaient pas encore en vigueur pour le trimestre clos le 28 février 2025; elles n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Les modifications suivantes pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société :

	Norme	Publication	Prise d'effet pour la Société	Incidence
IAS 21	<i>Effets des variations des cours des monnaies étrangères</i>	Août 2023	1 ^{er} décembre 2025	En évaluation
IFRS 18	<i>États financiers : Présentation et informations à fournir</i>	Avril 2024	1 ^{er} décembre 2028	En évaluation
IFRS 9 et IFRS 7	<i>Instruments financiers et Instruments financiers : informations à fournir</i>	Mai 2024	1 ^{er} décembre 2026	En évaluation
IFRS 10	<i>États financiers consolidés</i>	Juillet 2024	1 ^{er} décembre 2026	En évaluation

IAS 21, Effets des variations des cours des monnaies étrangères

En août 2023, l'IASB a publié *Absence de convertibilité (modifications d'IAS 21)*. Les modifications précisent quand une devise est échangeable dans une autre devise et quand elle ne l'est pas, soulignent comment une entité détermine le taux de change à appliquer lorsqu'une devise n'est pas échangeable et exigent la fourniture d'informations supplémentaires lorsqu'une devise n'est pas échangeable. Les modifications d'IAS 21 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1^{er} décembre 2025.

IFRS 18, États financiers : Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié une nouvelle norme intitulée IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui remplace l'IAS 1. Elle introduit de nouvelles exigences concernant la présentation dans l'état des résultats, la divulgation accrue des indicateurs de rendement définis par la direction et la définition de la façon dont les informations sont regroupées et ventilées dans les états financiers. La norme IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1^{er} décembre 2027.

IFRS 9, Instruments financiers et IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir

En mai 2024, l'IASB a publié *Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers (modifications d'IFRS 9, Instruments financiers et d'IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir)*. Les modifications d'IFRS 9 apportent des précisions concernant la décomptabilisation et le classement de certains passifs et actifs financiers tandis que les modifications d'IFRS 7 clarifient les informations à fournir d'une part, au sujet des placements dans des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et d'autre part, à propos des instruments financiers assortis de modalités contractuelles qui pourraient modifier l'échéancier ou le montant des flux de trésorerie contractuels en fonction de la réalisation ou non d'une éventualité. Les modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1^{er} décembre 2026.

IFRS 10, États financiers consolidés

En juillet 2024, l'International Accounting Standards Board (IASB) a publié *Améliorations annuelles des normes IFRS de comptabilité – volume 11*, qui comprend des modifications à IFRS 10, *États financiers consolidés*. Celles-ci visent à clarifier la détermination d'un « mandataire de fait » lors de l'évaluation du contrôle. L'expression « mandataire de fait » s'entend d'une entité qui, sans avoir été désignée officiellement comme mandataire, agit pour le compte d'une autre entité en raison de sa situation particulière, notamment parce qu'elle détient une part importante des droits de vote sans avoir la capacité pratique de les exercer. Les modifications d'IFRS 10 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. La Société appliquera les modifications le 1^{er} décembre 2026.

RISQUES ET INCERTITUDES

La Société dispose d'un certain nombre de concepts variés, diversifiés quant à leurs types d'emplacements et quant à leur répartition géographique à travers le Canada et les États-Unis. Néanmoins, des changements touchant aux tendances démographiques, aux profils d'achalandage et aux taux d'occupation des centres commerciaux et tours de bureaux, de même que le type, le nombre et la localisation de restaurants concurrents peuvent affecter ses résultats. De plus, des facteurs comme l'innovation, l'augmentation du coût des aliments, de la main-d'œuvre et des avantages sociaux, les coûts d'occupation et la disponibilité de dirigeants expérimentés et de salariés horaires peuvent avoir des incidences préjudiciables sur la Société. Des préférences et des profils de dépenses discrétionnaires variables chez les consommateurs pourraient obliger la Société à modifier ou à discontinuer des concepts ou des menus et de là, entraîner une réduction de ses résultats et produits d'exploitation. Même si la Société arrivait à concurrencer avec succès d'autres sociétés de restauration offrant des concepts similaires, elle pourrait être forcée de modifier un ou plusieurs de ses concepts pour répondre à des changements en matière de goûts ou de profils de restauration chez les consommateurs. Si la Société modifie un concept, elle peut perdre des clients additionnels qui préféreraient l'ancien concept et son menu; elle peut aussi être incapable d'attirer un nouvel achalandage suffisant à générer le revenu nécessaire pour rendre ce concept rentable. De même, après avoir modifié son concept, la Société peut se retrouver avec des concurrents différents ou supplémentaires face à la clientèle visée et elle pourrait être incapable de les concurrencer avec succès. La réussite de la Société dépend aussi de nombreux facteurs ayant une incidence sur les dépenses discrétionnaires du consommateur, dont la conjoncture économique, le revenu disponible du consommateur et son niveau de confiance. Des changements préjudiciables touchant ces facteurs pourraient réduire l'achalandage ou imposer des limites pratiques sur les prix, l'un et l'autre étant susceptibles de réduire le chiffre d'affaires et les résultats d'exploitation.

La croissance de MTY est tributaire du maintien du réseau de franchises actuel, lequel est sensible à de nombreux facteurs, notamment au renouvellement des baux existants à des taux acceptables et à la capacité de MTY de poursuivre son expansion. Pour cela, la Société doit obtenir des emplacements et des conditions de location convenables pour ses établissements, recruter des franchisés qualifiés, augmenter le chiffre d'affaires d'établissements comparables et réaliser des acquisitions. Le temps, l'énergie et les ressources nécessaires à l'intégration des entreprises acquises au réseau et à la culture de MTY peuvent aussi avoir une incidence sur ses résultats.

La main-d'œuvre est un élément clé de la réussite de la Société. Si la Société est incapable d'attirer, de motiver et de fidéliser un nombre suffisant de personnes compétentes, cela pourrait perturber de façon importante les affaires et les activités de la Société et avoir une incidence défavorable sur ses résultats d'exploitation, par exemple, avoir pour effet de retarder l'ouverture prévue de restaurants en plus d'affecter la capacité de la Société à augmenter les ventes dans les restaurants existants et à poursuivre efficacement l'expansion de ses concepts. Les effets d'une pénurie de travailleurs qualifiés et d'une augmentation des coûts de la main-d'œuvre en raison de la concurrence et de la hausse des salaires se font sentir depuis 2021 et étaient toujours observés au cours de l'exercice 2025. Ces conditions ont engendré une concurrence féroce en matière de talents, une hausse inflationniste des salaires ainsi que des pressions

quant à l'amélioration des avantages sociaux et des conditions de travail dans le but de demeurer concurrentiel et d'attirer du personnel compétent qui ont eu des répercussions sur la Société et ses franchisés. Les restaurants du réseau de la Société pourraient manquer de personnel, la capacité à répondre à la demande des clients pourrait être limitée et l'efficacité des activités pourrait en souffrir.

Les conséquences d'épidémies ou de pandémies, y compris de diverses souches virales, comme la grippe aviaire, la grippe porcine, la grippe A (H1N1) ou la COVID-19, pourraient continuer d'affecter MTY, particulièrement si leur foyer se situe dans des régions dont la Société tire une part importante de ses produits ou profits. L'écllosion de telles épidémies ou d'autres affections posant un risque de santé publique peut et pourrait continuer de perturber de façon importante l'entreprise et ses activités. De tels événements peuvent également avoir de lourdes répercussions sur le secteur et entraîner la fermeture temporaire des restaurants, ce qui entraverait sérieusement les activités de MTY ou de ses franchisés et aurait des retombées désastreuses sur son entreprise, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Des éclussions de grippe aviaire surviennent de temps à autre à travers le monde et il est arrivé que cette grippe se transmette aux humains. Les inquiétudes du public à l'égard de la grippe aviaire peuvent généralement mener à craindre de consommer du poulet, des œufs ou d'autres produits de volaille, ce qui entraînerait une baisse de la consommation de ces produits chez les clients. Parce que la volaille fait partie du menu de plusieurs des concepts de la Société, cette conjoncture se traduirait probablement par une baisse du chiffre d'affaires et des résultats, tant pour MTY que pour ses franchisés. Les épidémies de grippe aviaire peuvent également avoir une incidence sur le prix et la disponibilité de la volaille, ce qui aurait des répercussions défavorables sur les marges de profit et les revenus.

Enfin, d'autres virus peuvent être transmis à travers les contacts humains ou en consommant des aliments. Le risque de contracter un virus peut amener les employés ou les clients à éviter de se rassembler dans des lieux publics, ce qui aurait des retombées négatives sur l'achalandage des restaurants ou la capacité d'y affecter un personnel suffisant. MTY peut également être mise à mal si les gouvernements imposent des fermetures obligatoires, recommandent des fermetures volontaires, imposent des restrictions à l'exploitation des restaurants ou aux clients, en les obligeant à présenter un passeport vaccinal pour prendre un repas en salle à manger, restreignent l'import-export de produits, ou si les fournisseurs procèdent à un rappel massif de produits. Même si de telles mesures n'étaient pas mises en place et qu'aucun virus ou autre maladie ne se répand largement, la perception d'un risque d'infection ou d'un risque à la santé peut avoir un impact négatif sur les activités et les résultats d'exploitation. Les virus transmis par la consommation d'aliments, tels que la salmonelle, pourraient amener les clients à avoir une opinion négative de la marque, pouvant ternir gravement sa réputation et lui occasionner des dommages potentiellement irréversibles; de plus, à l'instar des virus transmis par contacts humains, ils peuvent avoir un impact négatif sur les activités et les résultats d'exploitation.

Les résultats d'exploitation de la Société sont fortement tributaires de sa capacité à se faire livrer souvent des quantités suffisantes de bœuf et de poulet et d'autres produits utilisés dans les mets qu'elle sert et vend à sa clientèle. Des événements géopolitiques, comme des tarifs douaniers, des crises sanitaires ou des pandémies, la guerre ou des hostilités dans les pays où se trouvent des fournisseurs ou au sein desquels nous exerçons nos activités, des activités terroristes ou militaires ou des catastrophes naturelles, entre autres des ouragans, des tornades, des inondations, des séismes, pourraient entraîner des interruptions dans la chaîne d'approvisionnement. Les perturbations de la chaîne d'approvisionnement pourraient nuire à la livraison des produits alimentaires ou d'autres fournitures destinés aux restaurants de la Société. Des retards ou restrictions en matière d'expédition et de fabrication ou des facteurs touchant les fournisseurs ou les distributeurs, comme la fermeture de leurs installations, les difficultés financières qu'ils éprouvent ou leur insolvabilité pourraient perturber l'exploitation ou les activités d'un ou de plusieurs fournisseurs ou l'un ou plusieurs des établissements ou centres de distribution situés dans la région touchée pourraient subir des dommages importants ou être détruits. Ces retards et interruptions pourraient nuire à la disponibilité de certains mets et articles d'emballage offerts dans les restaurants de la Société, notamment des produits de son menu de base, entre autres, le bœuf, le poulet et le porc, et obliger les restaurants de la Société à proposer un menu limité. La Société et ses franchisés pourraient voir leurs résultats d'exploitation souffrir si leurs principaux fournisseurs ou distributeurs sont incapables de s'acquitter de leurs responsabilités et que la Société n'est pas en mesure de trouver d'autres fournisseurs ou distributeurs en temps opportun ou d'assurer la transition efficace de l'entreprise touchée à de nouveaux fournisseurs ou distributeurs. Advenant la perturbation des services offerts par l'un de ses principaux fournisseurs ou distributeurs, la Société pourrait faire face à des hausses de coûts à court terme, pendant qu'elle revoit ses canaux d'approvisionnement et de distribution, et être incapable de trouver des fournisseurs ou distributeurs ou de négocier avec eux à des conditions commerciales raisonnables.

L'évolution des taux d'intérêt pourrait aussi avoir une incidence sur la capacité d'emprunt de MTY et limiter sa capacité à faire des acquisitions rentables. La hausse des taux d'intérêt pourrait en outre nuire à la capacité d'emprunt des franchisés et avoir un effet défavorable sur leurs flux de trésorerie disponibles, et ainsi ralentir la construction de nouveaux emplacements et exercer des pressions sur les flux de trésorerie des franchisés existants.

Des événements géopolitiques, comme une guerre ou des hostilités entre pays ou la menace d'activités terroristes, les mesures prises pour y remédier et les résultats de ces activités pourraient nuire aux activités de la Société ou à son réseau de franchisés. Ces événements pourraient entraîner des interruptions dans la chaîne d'approvisionnement, des fermetures de restaurants ou leur destruction, des hausses de l'inflation et des pénuries de main-d'œuvre.

La notice annuelle au 30 novembre 2024 présente des informations supplémentaires sur les risques et les incertitudes.

RISQUE LIÉ À L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

L'entreprise de la Société est tributaire des nombreux aspects d'un environnement économique général sain qui vont de dépenses de consommation soutenues, propres à promouvoir les ventes, jusqu'à l'accessibilité au crédit requis pour financer les franchisés et la Société. La rentabilité de la Société et le cours de ses actions peuvent souffrir de bouleversements de l'économie, du crédit et des marchés financiers. Les hypothèses de planification actuelles de la Société prévoient que le secteur de la restauration sera affecté par le climat d'incertitude économique qui traverse présentement certaines régions où elle exerce ses activités. L'exposition à des épidémies sanitaires ou à des pandémies ainsi qu'à d'autres événements géopolitiques tels que la guerre ou les hostilités entre pays et la hausse des taux d'intérêt constituent des risques pour la Société et ses franchisés. Cependant, la direction est d'avis qu'une situation économique se déroulant dans un cycle normal n'aura pas de conséquences majeures sur la Société pour les raisons suivantes : 1) la Société dispose de forts flux de trésorerie et d'une bonne santé financière ; et 2) pendant une période de ralentissement économique, la Société dispose de nombreux concepts qui constituent une option abordable pour les consommateurs qui souhaitent prendre un repas à l'extérieur. La direction estime que pendant un bouleversement économique extrême, la Société a la capacité de surmonter les risques jusqu'à ce que l'économie se rétablisse.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, la Société a recours à divers instruments financiers qui comportent certains risques en raison de leur nature, notamment le risque de marché et le risque de crédit en cas de non-exécution de la part des contreparties. Ces instruments financiers sont soumis aux normes de crédit, aux contrôles financiers, aux procédés de gestion du risque et aux procédés de surveillance habituels.

La Société a déterminé que les justes valeurs de ses actifs financiers et passifs financiers échéant à court et à long termes se rapprochent de leur valeur comptable. Ces instruments financiers comprennent la trésorerie, les débiteurs, les créditeurs et charges à payer, les dépôts et les autres passifs au 28 février 2025 et au 30 novembre 2024. Étant donné que des estimations sont utilisées pour déterminer la juste valeur, ces données ne doivent pas être interprétées comme réalisables au moment du règlement des instruments.

Le classement, la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers sont les suivants :

	<i>(En milliers \$)</i>		30 novembre 2024	
	28 février 2025		Valeur comptable	Juste valeur
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Prêts à recevoir et autres créances	3 784	3 784	3 994	3 994
Créances liées à des contrats de location-financement	307 289	307 289	307 804	307 804
Passifs financiers				
Dette à long terme ⁽¹⁾	711 882	711 882	706 130	706 130

⁽¹⁾ À l'exclusion des frais de financement rattachés à la facilité de crédit et de l'option de vente d'une participation ne donnant pas le contrôle dans 9974644 Canada inc.

La juste valeur d'un instrument financier est le prix qui serait reçu de la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre intervenants du marché à la date d'évaluation. Elle est établie en fonction de l'information disponible sur le marché à la date de l'état consolidé de la situation financière. En l'absence d'un marché actif pouvant fournir de l'information sur l'instrument financier, la Société utilise les méthodes d'évaluation décrites ci-dessous pour établir la juste valeur de l'instrument. La Société s'appuie essentiellement sur des données d'entrée externes observables du marché pour formuler les hypothèses nécessaires à certains modèles d'évaluation. Des hypothèses ou données d'entrées qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables sont

utilisées en l'absence de données externes. Ces hypothèses ou facteurs représentent la meilleure évaluation par la direction des hypothèses ou facteurs qui seraient utilisés par des intervenants de marché à l'égard de ces instruments. Le risque de crédit de la contrepartie ainsi que le risque de crédit de la Société même sont pris en compte dans l'estimation de la juste valeur de tous les actifs et passifs financiers, y compris les dérivés.

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers de chaque catégorie :

Prêts à recevoir et autres créances et autres créditeurs et créances liées à des contrats de location-financement – La valeur comptable de ces instruments financiers se rapproche de la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments ou de l'utilisation des taux d'intérêt du marché.

Dettes à long terme – Le calcul de la juste valeur de la dette à long terme est fondé sur la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs selon les ententes de financement en vigueur, en fonction du taux d'emprunt estimatif s'appliquant actuellement à des emprunts similaires de la Société.

Swaps

Swaps de devises et de taux d'intérêt

Au cours du trimestre clos le 28 février 2025, la Société a conclu un swap de devises et de taux d'intérêt variable contre variable de deux (2) mois [30 novembre 2024 – un swap de devises et de taux d'intérêt variable contre variable de trois (3) mois]. Une juste valeur de 4,4 millions de dollars au titre d'un actif dérivé a été comptabilisée au 28 février 2025 (30 novembre 2024 – passif dérivé de 3,1 millions de dollars) dans la tranche à court terme des actifs dérivés aux états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière. La Société a classé cet instrument financier comme donnée d'entrée de niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs.

	28 février 2025	30 novembre 2024
	2 mois	3 mois
Reçoit – Nominal	184,5 M\$ US	189,2 M\$ US
Reçoit – Taux	6,11 %	6,51 %
Paie – Nominal	262,0 M\$ CA	262,0 M\$ CA
Paie – Taux	4,73 %	5,43 %

Swaps de taux d'intérêt à taux fixe

Le 24 mars 2023, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt à taux fixe fondé sur le SOFR de trois (3) ans pour un montant nominal de 200,0 millions de dollars américains. Lors de la réévaluation de la juste valeur, un gain nul a été comptabilisé dans les états consolidés intermédiaires résumés du résultat global pour le trimestre clos le 28 février 2025 (29 février 2024 – gain de réévaluation à la juste valeur de 0,1 million de dollars).

Le 4 juin 2024, la Société a vendu le swap de taux d'intérêt à taux fixe, pour lequel elle a touché un produit de 6,6 millions de dollars. Le profit cumulé tiré de l'instrument dérivé, comptabilisé auparavant aux autres éléments du résultat global pendant la période de couverture, continuera d'être comptabilisé dans les capitaux propres et sera amorti à l'état consolidé intermédiaire résumé des résultats jusqu'à l'échéance de l'élément couvert le 10 avril 2026. Au cours du trimestre clos le 28 février 2025, la Société a comptabilisé un profit de 0,1 million de dollars dans les états consolidés intermédiaires résumés des résultats en lien avec cet amortissement. (2024 – néant).

Le 30 mai 2023, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt à taux fixe fondé sur le SOFR de deux (2) ans pour un montant nominal de 100,0 millions de dollars américains. La période de deux (2) ans se termine le 30 mai 2025. Selon les termes de ce swap, le taux d'intérêt fixe est de 3,64 %, sauf si le SOFR à 1 mois dépasse 5,50 %, auquel cas la Société paiera le taux SOFR à 1 mois. Une juste valeur de 0,2 million de dollars au titre d'un actif dérivé a été comptabilisée au 28 février 2025 (30 novembre 2024 – 0,5 million de dollars). La Société a classé cet instrument financier comme donnée d'entrée de niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs. Lors de la réévaluation de la juste valeur, une perte de 0,3 million de dollars a été comptabilisée dans les états consolidés intermédiaires résumés des résultats pour le trimestre clos le 28 février 2025 (2024 – gain de réévaluation à la juste valeur de 0,01 million de dollars).

Le 22 janvier 2024, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt à taux fixe fondé sur le SOFR de trois (3) ans pour un montant nominal de 50,0 millions de dollars américains. La période de trois (3) ans se termine le 22 janvier 2027. Selon les termes de ce swap, la Société obtiendra un taux de 0,25 %, sauf si le SOFR à 1 mois tombe en dessous de 2,95 % ou dépasse 5,50 %. Si le SOFR à 1 mois tombe en dessous de 2,95 %, la Société paiera la différence entre le taux en vigueur et 2,95 %. Une juste valeur de 0,1 million de dollars au titre d'un actif dérivé a été comptabilisée au 28 février 2025 (30 novembre 2024 – néant). La Société a classé cet instrument financier comme donnée d'entrée de niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs. Lors de la réévaluation de la juste valeur, une perte inférieure à 0,1 million de dollars a été comptabilisée dans les états consolidés intermédiaires résumés des résultats pour le trimestre clos le 28 février 2025 (2024 – 0,2 million de dollars).

Le 19 septembre 2024, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt fixe fondé sur le CORRA de trois (3) ans pour un montant nominal de 100,0 millions de dollars. La période de trois ans se termine le 17 septembre 2027. Selon les termes de ce swap, le taux d'intérêt est fixé à 2,79 %. Une juste valeur de 0,9 million de dollars au titre d'un passif dérivé a été comptabilisée au 28 février 2025 (30 novembre 2024 – 0,1 million de dollars). La Société a classé cet instrument financier comme donnée d'entrée de niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs. Lors de la réévaluation de la juste valeur, une perte de 1 million de dollars a été comptabilisée dans les états consolidés intermédiaires résumés du résultat global de la Société pour le trimestre clos le 28 février 2025 (29 février 2024 – néant).

Le 24 septembre 2024, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt fixe fondé sur le CORRA de trois (3) ans pour un montant nominal de 50,0 millions de dollars. La période de trois ans se termine le 24 septembre 2027. Selon les termes de ce swap, le taux d'intérêt est fixé à 2,77 %. Une juste valeur de 0,4 million de dollars au titre d'un passif dérivé a été comptabilisée au 28 février 2025 (30 novembre 2024 – actif dérivé de 0,1 million de dollars). La Société a classé cet instrument financier comme donnée d'entrée de niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs. Lors de la réévaluation de la juste valeur, une perte de 0,5 million de dollars a été comptabilisée dans les états consolidés intermédiaires résumés du résultat global de la Société pour le trimestre clos le 28 février 2025 (29 février 2024 – néant).

Les swaps ont été présentés aux états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière comme suit :

	Swaps de devises et de taux d'intérêt	Swap de taux d'intérêt à taux fixe fondé sur le SOFR de 2 ans	Swap de taux d'intérêt à taux fixe fondé sur le SOFR de 3 ans	Swap de taux d'intérêt à taux fixe fondé sur le CORRA de 3 ans	Swap de taux d'intérêt à taux fixe fondé sur le CORRA de 3 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Tranche à court terme des actifs dérivés	4 359	238	15	—	—	4 612
Tranche à long terme des actifs dérivés	—	—	14	—	—	14
Total des actifs dérivés	4 359	238	29	—	—	4 626
Tranche à court terme des passifs dérivés	—	—	—	(337)	(165)	(502)
Tranche à long terme des passifs dérivés	—	—	—	(533)	(262)	(795)
Total des passifs dérivés	—	—	—	(870)	(427)	(1 297)

Hiérarchie des justes valeurs

Le tableau ci-dessous présente les variations de la valeur comptable des passifs financiers classés comme données d'entrée de niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs :

	(En milliers \$)	<u>2025</u>
		\$
Passifs financiers classés comme données d'entrée de niveau 3 au 30 novembre 2024		2 142
Réévaluation des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur		35
Passifs financiers classés comme données d'entrée de niveau 3 au 28 février 2025		2 177

Le tableau ci-dessous présente la composition au 28 février 2025 et au 30 novembre 2024, des passifs financiers classés comme données d'entrée de niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs :

	(En milliers \$)	<u>2025</u>	2024
		\$	\$
Juste valeur de l'obligation de vente d'une participation ne donnant pas le contrôle dans 9974644 Canada inc.		2 177	2 142
Passifs financiers classés comme données d'entrée de niveau 3		2 177	2 142

EXPOSITION AU RISQUE FINANCIER

La Société est exposée à divers risques liés à ses actifs financiers et à ses passifs financiers. L'analyse qui suit présente une évaluation des risques au 28 février 2025.

Risque de crédit

La Société est exposée au risque de crédit principalement en raison de ses débiteurs et de ses créances liées à des contrats de location-financement. Les soldes présentés aux états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière représentent l'exposition maximale au risque de crédit de chacun des actifs financiers aux dates visées. La Société estime que le risque de crédit lié à ses débiteurs et aux créances liées à des contrats de location-financement est limité puisque, sauf en ce qui a trait aux montants à recevoir d'établissements établis à l'international, la Société s'appuie sur une vaste clientèle répartie surtout au Canada et aux États-Unis, ce qui limite la concentration de son risque de crédit.

Le risque de crédit lié aux prêts et autres débiteurs est semblable à celui lié aux débiteurs et aux créances liées à des contrats de location-financement.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente l'exposition de la Société à des baisses ou à des hausses de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux d'intérêt. La Société est exposée au risque de flux de trésorerie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt applicables à ses obligations financières à taux variable. La Société peut à l'occasion conclure des contrats sur dérivés de taux d'intérêt à taux fixe pour gérer son exposition au risque de flux de trésorerie; les engagements à long terme doivent être approuvés par le conseil pour s'assurer qu'ils respectent la stratégie de gestion des risques de la Société. Au 28 février 2025, la Société détient des swaps de taux d'intérêt variable contre fixe afin de couvrir une partie du risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie associés à sa dette à taux variable.

De plus, lors du refinancement d'un emprunt, en fonction de la disponibilité des fonds sur le marché et de la perception par le prêteur du risque présenté par la Société, la marge qui s'ajoute aux taux de référence, comme le SOFR, le CORRA ou les taux préférentiels, pourrait varier et, de ce fait, avoir une incidence directe sur le taux d'intérêt payable par la Société.

La dette à long terme découle principalement des acquisitions d'actifs à long terme et des regroupements d'entreprises. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de sa facilité de crédit renouvelable, utilisée pour financer les acquisitions de la Société. La facilité porte intérêt à un taux variable et, par conséquent, la charge d'intérêts pourrait devenir plus importante. Une somme de 711,8 millions de dollars (30 novembre 2024 – 704,6 millions de dollars) était tirée sur la facilité de crédit au 28 février 2025. Une augmentation de 100 points de base du taux préférentiel de la banque donnerait lieu à une augmentation de 7,1 millions de dollars par année (2024 – 7,0 millions de dollars) de la charge d'intérêts sur l'encours de la facilité de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société se trouve incapable de faire face à ses obligations financières à échéance. La Société a des obligations contractuelles et fiscales ainsi que des passifs financiers; elle est en conséquence exposée au risque de liquidité. Ce risque peut naître, par exemple, d'une désorganisation du marché ou d'un manque de liquidités. La Société maintient sa facilité de crédit afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour respecter ses obligations financières actuelles et futures à un coût raisonnable.

Au 28 février 2025, la Société disposait d'une facilité de crédit renouvelable autorisée limitée à 900,0 millions de dollars (30 novembre 2024 – 900,0 millions de dollars), compris une clause accordéon de 300,0 millions de dollars (30 novembre 2024 – 300,0 millions de dollars) pour s'assurer qu'elle disposera de fonds suffisants pour répondre à ses obligations financières.

Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 28 février 2025 :

(En millions \$)	Flux de					
	Valeur comptable	trésorerie contractuels	Entre 0 et 6 mois	Entre 6 et 12 mois	Entre 12 et 24 mois	Par la suite
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	140,9	140,9	140,9	—	—	—
Dette à long terme ⁽¹⁾	712,7	714,0	2,2	—	—	711,8
Intérêts sur la dette à long terme ⁽¹⁾	s.o.	92,6	21,3	21,4	43,7	6,2
Obligations locatives	506,9	586,4	67,0	67,0	114,8	337,6
	1 360,5	1 533,9	231,4	88,4	158,5	1 055,6

⁽¹⁾ Lorsque les flux de trésorerie liés aux variations futures des taux d'intérêt sont variables, ils sont calculés en utilisant les taux d'intérêt en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière.

APERÇU À COURT TERME

Au premier trimestre, le chiffre d'affaires d'établissements comparables a été soumis à une pression à cause des conditions météorologiques extrêmes, en particulier aux États-Unis. Le deuxième trimestre s'est amorcé sur une meilleure note, les tendances de consommation et d'achalandage se rapprochant des normales dans tous nos territoires. Bien qu'elle soit encouragée par cet essor, la Société est également prête à faire face à d'éventuelles difficultés, le temps que les consommateurs s'ajustent aux répercussions des tarifs douaniers annoncés récemment. Tandis que MTY compose avec ces conditions défavorables, la Société continue de se concentrer sur les facteurs qu'elle peut contrôler : innovation en matière de menus, qualité et cohérence des produits offerts, amélioration de l'expérience client en ligne et sur place et renforcement de sa solide proposition de valeur.

La Société a encore beaucoup d'emplacements futurs dans sa mire et s'attend à ce que le rythme d'ouverture d'établissements s'accélère aux deuxième et troisième trimestres, en raison de tendances saisonnières favorables et d'une demande soutenue pour les marques de la Société, en particulier pour les plus importantes enseignes de MTY. Si la Société est consciente que des retards prolongés sont possibles, elle est enthousiasmée par la demande vigoureuse observée tant chez de nouveaux franchisés que par des franchisés existants.

Le contexte tarifaire est en mouvance et la Société en surveille activement l'évolution tout en adoptant des stratégies d'atténuation. Au Canada et aux États-Unis, MTY s'approvisionne principalement en produits locaux, ce qui limite son exposition aux effets des tarifs. MTY maintient sa vigilance, mais elle est convaincue de pouvoir composer avec les répercussions potentielles en misant sur sa chaîne d'approvisionnement et ses capacités d'achats éprouvées, en apportant des changements stratégiques à ses menus et, au besoin, en revoyant ses prix.

En 2025, la Société s'attend à ce que les marges du BAIIA ajusté normalisé demeurent stables à l'échelle de ses trois secteurs, malgré des variations saisonnières au chapitre des marges des établissements propriétaires. Nous prévoyons également que les dépenses en immobilisations seront inférieures à celles de l'exercice précédent, ce qui devrait avoir une incidence positive sur les flux de trésorerie disponibles. À plus long terme, MTY reste optimiste quant à sa capacité à dégager de meilleures marges grâce à une croissance positive du nombre d'établissements, des gains d'efficacité et des efforts pour réduire le nombre d'établissements propriétaires moins rentables.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Contrôles et procédures de communication de l'information

La responsabilité d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière. Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information importante se rapportant à la Société est portée à la connaissance de la direction à point nommé, de sorte que l'information qui doit être communiquée en vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières soit saisie, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits.

Au premier trimestre de l'exercice 2025, la Société n'a apporté aucun changement ni correctif significatifs à ses contrôles internes ou à d'autres facteurs susceptibles d'affecter de façon notable les contrôles internes. Le chef de la direction et le chef de la direction financière revoient régulièrement l'efficacité de la conception et de l'exécution des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société et ils les réévaluent chaque trimestre. Au 28 février 2025, le chef de la direction et le chef de la direction financière se sont déclarés satisfaits de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société.

Contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière

La responsabilité d'exercer et de maintenir un contrôle interne sur la présentation de l'information financière incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière. Le contrôle interne sur la présentation de l'information financière de la Société est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière présentée est fiable et que les états financiers qui seront publiés sont préparés conformément aux IFRS. Le chef de la direction et le chef de la direction financière ainsi que la direction ont conclu, après avoir procédé à une évaluation et au mieux de leur connaissance, qu'il n'y a eu aucun changement au contrôle interne exercé par la Société sur la présentation de l'information financière au cours du trimestre clos le 28 février 2025, qui ait affecté ou ait raisonnablement pu affecter de façon notable le contrôle interne exercé par la Société sur la présentation de l'information financière.

Limites des contrôles et procédures

Tout système de contrôle comporte des limites intrinsèques qui en affectent l'efficacité, notamment la possibilité d'une erreur humaine et la faculté de passer outre aux contrôles et procédures ou de les contourner. De plus, les jugements posés lors d'une prise de décision peuvent être faussés et un incident peut survenir d'une simple erreur ou par méprise. Un système de contrôle efficace ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, que les objectifs de contrôle du système sont effectivement atteints. Par conséquent, la direction de la Société, dont son chef de la direction et le chef de la direction financière, ne s'attend pas à ce que le système de contrôle puisse prévenir ou détecter toutes les erreurs ou fraudes. Enfin, les projections tirées de l'évaluation ou de l'examen de l'efficacité d'un système de contrôle sont soumises au risque qu'au fil du temps, les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements dans l'environnement d'exploitation de l'entité ou en raison d'une détérioration du degré d'adhérence aux politiques ou procédures.

Limites de l'étendue de la conception

La direction de la Société, avec le concours de son chef de la direction et du chef de la direction financière, a circonscrit l'étendue de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière de la Société pour en exclure les contrôles, politiques et procédures ainsi que le contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière relatifs à certaines entités ad hoc sur lesquelles la Société est habilitée à exercer un contrôle de fait et qui, par conséquent, ont été consolidées dans les états financiers consolidés de la Société. Pour le trimestre clos le 28 février 2025, ces entités ad hoc représentent moins de 0,1 % des actifs à court terme de la Société, moins de 0,0 % de ses actifs à long terme, moins de 0,1 % de ses passifs à court terme, 0,0 % de ses passifs à long terme, 0,8 % de ses produits et 0,0 % de son résultat net.

« *Éric Lefebvre* »

Éric Lefebvre, CPA, MBA
Chef de la direction

« *Renée St-Onge* »

Renée St-Onge, CPA
Chef de la direction financière

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Liste des acquisitions

D'autres enseignes se sont ajoutées par le biais d'acquisitions :

Enseigne	Année d'acquisition	Participation	Établissements franchisés	Établissements propriétaires
Fontaine Santé/Veggirama	1999	100 %	18	—
La Crémère	2001	100 %	71	3
Croissant Plus	2002	100 %	18	2
Cultures	2003	100 %	24	—
Thaï Express	Mai 2004	100 %	6	—
Mrs. Vanelli's	Juin 2004	100 %	103	—
TCBY – droits canadiens de franchise maîtresse	Septembre 2005	100 %	91	—
Sushi Shop	Septembre 2006	100 %	42	5
Koya Japan	Octobre 2006	100 %	24	—
Sushi Shop (établissements franchisés existants)	Septembre 2007	100 %	—	15
Tutti Frutti	Septembre 2008	100 %	29	—
TacoTime – droits canadiens de franchise maîtresse	Octobre 2008	100 %	117	—
Country Style Food Services Holdings Inc.	Mai 2009	100 %	475	5
Groupe Valentine inc.	Septembre 2010	100 %	86	9
Jugo Juice	Août 2011	100 %	134	2
Mr. Submarine	Novembre 2011	100 %	338	—
Koryo Korean BBQ	Novembre 2011	100 %	19	1
Mr. Souvlaki	Septembre 2012	100 %	14	—
SushiGo	Juin 2013	100 %	3	2
Extreme Pita, PurBlendz et Mucho Burrito (Extreme Brandz)	Septembre 2013	100 %	300, dont 34 aux États-Unis	5
ThaiZone	Septembre 2013 Mars 2015	80 % + 20 %	25 et 3 restaurants mobiles	—
Madisons	Juillet 2014 Septembre 2018	90 % + 10 %	14	—
Café Dépôt, Muffin Plus, Sushi-Man et Fabrika	Octobre 2014	100 %	88	13
Van Houtte Café Bistros – licence de franchise permanente	Novembre 2014	100 %	51	1
Manchu Wok, Wasabi Grill & Noodle et SenseAsian	Décembre 2014	100 %	115	17
Big Smoke Burger	Septembre 2015 Septembre 2016	60 % + 40 %	13	4
Kahala Brands Itée - Cold Stone Creamery, Blimpie, Taco Time, Surf City Squeeze, The Great Steak & Potato Company, NrGize Lifestyle Café, Samurai Sam's Teriyaki Grill, Frullati Café & Bakery, Rollerz, Johnnie's New York Pizzeria, Ranch One, America's Taco Shop, Cereality, Tasti D-Lite, Planet Smoothie, Maui Wowi et Pinkberry	Juillet 2016	100 %	2 839	40
BF Acquisition Holdings, LLC – Baja Fresh Mexican Grill et La Salsa Fresh Mexican Grill	Octobre 2016	100 %	167	16

Enseigne	Année d'acquisition	Participation	Établissements franchisés	Établissements propriétaires
La Diperie	Décembre 2016 Mars 2019	60 %+ 5 %	5	—
Steak Frites St-Paul et Giorgio Ristorante	Mai 2017 Septembre 2018	83,25 % + 9,25 %	15	—
The Works Gourmet Burger Bistro	Juin 2017	100 %	23	4
Dagwoods La Sandwicherie	Septembre 2017	100 %	20	2
The Counter Custom Burgers	Décembre 2017	100 %	36	3
Built Custom Burgers	Décembre 2017	100 %	5	—
Groupe Restaurants Imvescor – Bâton Rouge, Pizza Delight, Scores, Toujours Mikes et Ben & Florentine	Mars 2018	100 %	253	8
Grabbagreen	Mars 2018	100 %	26	1
Timothy's World Coffee et Mmmuffins – licence de franchise perpétuelle	Avril 2018	100 %	32	7
SweetFrog Premium Frozen Yogurt	Septembre 2018	100 %	331	—
Casa Grecque	Décembre 2018	100 %	31	—
South Street Burger	Mars 2019	100 %	24	13
Papa Murphy's	Mai 2019	100 %	1 301	103
Yuzu Sushi	Juillet 2019	100 %	129	—
Allô! Mon Coco	Juillet 2019	100 %	40	—
Turtle Jack's Muskoka Grill, COOP Wicked Chicken et Frat's Cucina	Décembre 2019	70 %	20	3
Küto Comptoir à Tartares	Décembre 2021	100 %	31	—
BBQ Holdings – Famous Dave's, Village Inn, Barrio Queen, Granite City, Real Urban Barbecue, Tahoe Joe's Steakhouse, Bakers Square, Craft Republic, Fox & Hound et Champps	Septembre 2022	100 %	198	103
Wetzel's Pretzels	Décembre 2022	100 %	328	38
Sauce Pizza and Wine	Décembre 2022	100 %	—	13

Définition d'indicateurs hors PCGR

Les indicateurs hors PCGR suivants figurent dans l'analyse présentée au présent rapport de gestion :

BAIIA ajusté	Il correspond à la différence entre les produits et les charges d'exploitation. Se reporter au rapprochement du BAIIA ajusté et du résultat avant impôt à la page 13.
BAIIA ajusté normalisé	Il correspond à la différence entre les produits et les charges d'exploitation (à l'exclusion des coûts de transactions rattachés aux acquisitions et des coûts de mise en œuvre du projet SAP). Se reporter au rapprochement du BAIIA ajusté normalisé et du résultat avant impôt à la page 13.
Résultat net par action ajusté	Représente le résultat net attribuable aux propriétaires, déduction faite des profits (pertes) de change réalisés et latents, après effet fiscal, divisé par le nombre moyen pondéré quotidien d'actions ordinaires – dilué.
Flux de trésorerie disponibles, déduction faite des paiements de loyers	Il s'agit de la somme : des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation; des flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles; et des flux de trésorerie provenant des produits de cessions d'immobilisations corporelles, déduction faite des paiements de loyers.

Définition de ratios hors PCGR

Les ratios hors PCGR suivants figurent dans l'analyse présentée au présent rapport de gestion :

BAIIA ajusté en % des produits	Il correspond au BAIIA ajusté divisé par les produits.
BAIIA ajusté normalisé en % des produits	Il correspond au BAIIA ajusté normalisé divisé par les produits.
Flux de trésorerie disponibles, déduction faite des paiements de loyers par action diluée	Ils correspondent aux flux de trésorerie disponibles, déduction faite des paiements de loyers, divisés par le nombre d'actions sur une base diluée.
Ratio dette-BAIIA	Il se définit comme le total de la dette courante et à long terme divisé par le BAIIA tel que défini dans la convention de crédit.

Définition d'indicateurs financiers supplémentaires

La direction présente les indicateurs financiers supplémentaires suivants puisqu'ils ont été identifiés comme des indicateurs pertinents pour évaluer la performance de la Société.

Les indicateurs financiers supplémentaires suivants figurent dans l'analyse présentée au présent rapport de gestion :

Flux de rentrées récurrents	Ils comprennent les redevances et autres produits de franchisage qui sont gagnés sur une base régulière conformément aux contrats de franchise en place.
Charges incompressibles	Elles comprennent les subventions gouvernementales dont le contrôle direct échappe à la direction et les redevances versées à des tiers.
Charges compressibles	Elles comprennent les salaires, les frais de consultation et honoraires professionnels et les autres frais administratifs sur lesquels la direction exerce un contrôle direct.
Variation des produits et charges récurrents	Elle comprend les flux de rentrées récurrents, les charges compressibles, les redevances versées à des tiers, les loyers (abstraction faite de l'incidence d'IFRS 16), et les produits et charges des établissements propriétaires, de la transformation des aliments, distribution et vente au détail, et des fonds promotionnels.
Chiffre d'affaires d'établissements comparables	Il s'agit du chiffre d'affaires comparatif des établissements ouverts pendant au moins 13 mois ou qui ont été acquis il y a plus que 13 mois.
Chiffre d'affaires réseau	Il s'agit du chiffre d'affaires de tous les établissements existants, y compris ceux qui ont fermé ou ouvert durant la période, de même que du chiffre d'affaires de nouveaux concepts acquis à compter de la date de clôture de l'opération.
Ventes en ligne	Il s'agit des ventes faites à la clientèle à partir de plateformes de commande en ligne.

Flux de trésorerie disponibles, déduction faite des paiements de loyers ⁽¹⁾ par rapport aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

	Trimestres clos en							
	Mai 2023	Août 2023	Novembre 2023	Février 2024	Mai 2024	Août 2024	Novembre 2024	Février 2025
(En milliers \$)								
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	51 860	51 495	47 764	54 178	40 558	66 355	43 716	58 802
Acquisition d'immobilisations corporelles	(11 030)	(7 962)	(3 235)	(7 011)	(7 265)	(6 375)	(4 036)	(3 665)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(393)	(696)	(836)	(298)	(356)	(808)	(1 577)	(889)
Produit de la cession d'actifs détenus en vue de la vente	—	—	—	—	—	—	314	—
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	246	375	587	564	2 320	801	617	1 109
Paiements nets de loyers	(11 136)	(11 082)	(10 923)	(10 511)	(10 936)	(10 702)	(11 666)	(11 830)
Flux de trésorerie disponibles déduction faite des paiements de loyers ⁽¹⁾	29 547	32 130	33 357	36 922	24 321	49 271	27 368	43 527

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire..

Chiffre d'affaires réseau ⁽¹⁾ en lien avec les redevances

Chiffre d'affaires du trimestre clos le 28 février 2025							
(En millions \$)	Canada			États-Unis/International			TOTAL
	Établissements propriétaires	Franchises	Total	Établissements propriétaires	Franchises	Total	
Chiffre d'affaires réseau ⁽¹⁾	9,8	409,2	419,0	116,1	829,7	945,8	1 364,8
Produits de redevances en % des ventes des franchises	—	5,21%	—	—	5,00%	—	s.o.
Redevances déclarées	—	21,3	—	—	41,5	—	62,8

Chiffre d'affaires du trimestre clos le 29 février 2024							
En millions \$)	Canada			US & International			TOTAL
	Établissements propriétaires	Franchises	Total	Établissements propriétaires	Franchises	Total	
Chiffre d'affaires réseau ⁽¹⁾	8,4	407,5	415,9	113,4	802,4	915,8	1 331,7
Produits de redevances en % des ventes des franchises	—	5,25 %	—	—	5,11 %	—	s.o.
Redevances déclarées	—	21,4	—	—	41,0	—	62,4

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Enseignes regroupées par type de concept de restauration

Restaurants-minute

America's Taco Shop
Blimpie
Built Custom Burgers
Bubble Tea Shop
Cakes'N'Shakes by La Dip
Café Dépôt
Chicken Strips and Dips
Cold Stone Creamery
Country Style
Cultures
Dagwoods La Sandwicherie
Extreme Pita
Frullati Café & Bakery
Jugo Juice
Kahala Coffee Traders
Kim Chi
Koryo Korean Barbeque
Koya Japan
La Crémère
La Diperie
Manchu Wok
Maui Wowi
Mr. Souvlaki
Mr. Sub
Muffin Plus
NrGize Lifestyle Café
Papa Murphy's
Planet Smoothie
Ranch One
Rocky Mountain Chocolate Factory
SenseAsian
Spice Bros
Sukiyaki
Surf City Squeeze
SweetFrog
Taco Time
Tasti D-Lite
TCBY
The Great Steak & Potato Company
Tiki Ming
Valentine
Van Houtte
Ms. Vanellis
Vie & Nam
Villa Madina
Wasabi Grill & Noodle
Wetzel's Pretzels

Restaurants à service rapide

Baja Fresh Mexican Grill
Big Smoke Burger
Grabbagreen
Küto Comptoir à Tartares
La Salsa Fresh Mexican Grill
Mucho Burrito
Pinkberry
Real Urban Barbecue
Samurai Sam's Teriyaki Grill
South Street Burger
Sushi Go
Sushi Shop
Sushi-Man
Thai Express
ThaiZone
Timothy's World Coffee
Tosto Quickfire Pizza Pasta
Yuzu Sushi

Restaurants à service complet

Allô! Mon Coco
Bakers Square
Barrio Queen
Bâton Rouge
Ben & Florentine
Casa Grecque
Champpps
COOP Wicked Chicken
Famous Dave's
Giorgio Ristorante
Granite City
Johnnie's New York Pizzeria
Madisons New York Grill & Bar
Pizza Delight
Sauce Pizza & Wine
Scores
Steak Frites St-Paul
Tahoe Joe's Steakhouse
The Counter Custom Burgers
The Works Gourmet Burger Bistro
Toujours Mikes
Turtle Jack's Muskoka Grill
Tutti Frutti
Village Inn